

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Jeudi 24 octobre 2024 - N°: 237 - Prix:10 DA



MDN

Bordj Badji Mokhtar

Reddition d'un terroriste et arrestation de 5 éléments de soutien

P.2



ALGÉRIE-QATAR

Nouveau souffle pour le partenariat stratégique

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a présidé hier à Doha (Qatar), l'ouverture du Forum d'affaires algéro-qatari, tenu en marge de l'Exposition des produits algériens qui se tient du 22 au 26 octobre en cours dans la capitale qatarie. M. Zitouni a affirmé que ce Forum "marque un nouveau départ vers un partenariat stratégique étroit couvrant plusieurs domaines.

Lire en page 16

MÉDICAMENTS, ÉQUIPEMENTS ET RÉACTIFS ANTICANCÉREUX Le Président ordonne la levée des obstacles

Le président de la République a donné mardi des instructions au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale "pour prendre en charge, par le biais de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), le traitement par radiothérapie des enfants atteints de cancer".



P.2

PROJET FERROVIAIRE
BÉCHAR- TINDOUF-GARA
DJEBILET

Rekhroukh "satisfait" du rythme des travaux

P.7

LIGUE 1 MOBILIS
(6^E JOURNÉE)

Choc du haut du tableau, derby alléchant à Constantine

P.12

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Un partenariat stratégique pour le développement agricole à El Menia

P.6

GAZA

700 martyrs au cours de 19 jours de siège



P.9

CONSEIL DE LA NATION

Réunion du Bureau élargi aux présidents des groupes parlementaires

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé, hier, une réunion du Bureau du Conseil, élargi aux présidents des groupes parlementaires et au Questeur, indique un communiqué du Conseil.

Cette réunion a été consacrée à "l'examen de l'agenda des travaux du Conseil de la nation pour la période à venir, à l'étude des propositions des programmes de travail des commissions permanentes pour l'année 2024-2025, à l'examen de l'état des questions orales et écrites déposées au niveau du bureau et aux progrès réalisés dans le projet de révision du règlement intérieur de la chambre haute du Parlement", note la même source. Au début de la séance, "le Bureau du Conseil élargi a salué les orientations et les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors du dernier Conseil des ministres et qui ont un lien direct avec la vie quotidienne des citoyens et la préservation de leur pouvoir d'achat, insistant sur la protection des prix de toute augmentation illicite et l'application de la loi dans ce cadre". Il a également salué "les grands axes et lignes contenus dans le projet de loi de finances pour l'exercice 2025", les considérant comme "une preuve de l'engagement renouvelé des autorités publiques à préserver les acquis sociaux". Ce projet "est une traduction des grands chantiers promis par le président de la République lors de la dernière campagne électorale, partant du fait que le texte du projet de loi de finances pour l'exercice 2025 tend à consacrer des visées politiques d'une importance exceptionnelle", précise le communiqué. Le Bureau a estimé que "la même importance caractérise le projet de loi sur les collectivités locales afin de tracer la voie d'une Algérie victorieuse, dont les jalons sont posés et confortés par le président de la République". Profitant,



en outre, de cette opportunité et à la veille de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, M. Goudjil a adressé "ses félicitations et ses salutations aux moudjahidine et moudjahidate pour leurs sacrifices en faveur de la patrie". Il a rappelé, à ce propos, "certaines étapes glorieuses de cette Révolution et de l'histoire de l'Algérie, jalonnée d'actes héroïques et de réalisations", mettant en avant "les qualités héroïques

des martyrs et des moudjahidate et des moudjahidine durant la lutte contre le colonialisme et le recouvrement de la souveraineté nationale". Pour ce qui est des questions orales et écrites, après leur examen, le Bureau a décidé de "transmettre celles qui remplissent les conditions requises au gouvernement". La réunion s'est également penchée sur "les propositions des commissions permanentes, notamment celles relatives aux missions d'information et aux

sessions d'audition, ainsi qu'aux activités visant à promouvoir la culture parlementaire". Plusieurs de ces propositions "ont été validées et un programme de travail définitif sera établi ultérieurement, en coordination avec les commissions concernées", ajoute la même source. Concernant la révision du règlement intérieur du Conseil de la nation, M. Goudjil a souligné "l'importance de ce dossier et le temps consacré à sa préparation, en raison de son impact sur la

place de l'institution dans l'édifice institutionnel du pays et le statut du membre du Conseil de la nation au sein de la société". Pour ce faire, M. Goudjil a appelé les membres du comité chargé de cette révision à "travailler de manière concertée avec les présidents des groupes parlementaires pour sa finalisation et le soumettre, par la suite, aux membres du Bureau avant d'être débattu lors d'une séance plénière qui sera consacrée à cet effet".

MDN

Reddition d'un terroriste et arrestation de 5 éléments de soutien

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 18 au 22 octobre en cours, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période allant du 18 au 22 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Oualala dit Nosser, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession un fusil semi automatique de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Ré-



gions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 64,7 kilogrammes de cocaïne et 107.029 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar In Salah, in Guezzam et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 380 individus et saisi 44 véhicules, 188 groupes électrogènes, 124 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "17 autres individus ont été arrêtés et un pistolet mitrail-

leur de type kalachnikov, 14 fusils de chasse, un pistolet automatique, 30.215 litres de carburants, ainsi que 3 quintaux de tabac et 202,81 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". D'autre part, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 332 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 551 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut la même source.

Gestion des zones d'activités de l'aquaculture marine Atelier de formation au profit des cadres du ministère de la Pêche



Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques organise, en collaboration avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) relevant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un atelier de formation au profit des cadres du ministère sur la gestion des zones d'activités de l'aquaculture marine, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cet atelier, prévu les 23 et 24 octobre courant au siège de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger à Ain Benian, sera encadré par une experte internationale relevant de la CGPM, indique-t-on de même source.

RENDRE L'ALGÉRIE UNE DESTINATION INCONTOURNABLE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

D'importantes réformes engagées par le Gouvernement

Des réformes importantes ont été mises en œuvre par le Gouvernement pour créer un climat d'affaires attractif et pour faire de l'Algérie une "destination incontournable" pour les investissements directs étrangers (IDE), a indiqué le ministre des Finances, Laaziz Faïd.

M. Faïd s'exprimait dans un entretien accordé au magazine bimensuel "Vues d'Algérie", dans lequel il a abordé les principales questions en rapport avec la situation financière et les réformes engagées pour permettre au pays de réaliser ses ambitions de développement économique. Dans ce contexte, le ministre a fait état d'importants efforts déployés pour atteindre cet objectif, en évoquant "la mise en œuvre de plusieurs réformes importantes", notamment la numérisation de l'administration des finances et des services publics visant, à simplifier les démarches administratives et à réduire les délais de traitement des dossiers pour permettre d'améliorer l'efficacité des services et de renforcer la transparence et la responsabilité. "Nous aspirons à positionner l'Algérie comme une destination incontournable pour les investissements directs étrangers (IDE), tout en bâtissant une économie résiliente et diversifiée", a-t-il souligné, énumérant d'autres actions entreprises dans ce cadre. Il s'agit notamment de la création de guichets uniques pour les investisseurs, des facilités pour l'accès à l'information et aux services nécessaires pour lancer et développer des activités en Algérie. M. Faïd a soutenu que "des progrès significatifs ont déjà été réalisés dans ce domaine sous la direction éclairée du Président de la République". A ce propos, il a relevé des efforts considérables déployés pour promouvoir la transformation numérique dans tous les secteurs, notamment dans le secteur des Douanes, citant le lancement du système d'informa-



tion des douanes ALCES qui a permis, a-t-il fait savoir, "d'améliorer les performances de l'administration douanière et de réduire les délais de traitement des transactions". Ces efforts constituent, a-t-il relevé, "un pas important vers l'optimisation du service public et la simplification des démarches administratives, ce qui est crucial pour encourager les investissements". Aussi, il a assuré que "le Gouvernement veille continuellement à ce que les travaux relatifs à l'interopérabilité et à la transformation numérique dans l'ensemble du secteur financier soient finalisés et opér-

tionnels, avec la promotion et la généralisation des moyens de paiement électronique qui sont des outils essentiels pour faciliter les transactions et attirer les investisseurs". "Nous sommes convaincus que ces efforts, combinés à la mise en œuvre de réformes structurelles, contribueront à créer un climat d'investissement plus attractif et stimuler l'arrivée de nouveaux investisseurs", a-t-il encore soutenu. Répondant à une question sur l'état d'évolution du processus de diversification économique, M. Faïd a rassuré que "des progrès significatifs ont été réalisés dans ce

domaine". Dans ce sens, il a mis en avant la position solide de l'économie algérienne soutenue par une activité entrepreneuriale dynamique et des investissements prometteurs dans divers secteurs particulièrement dans le secteur agricole. Outre les performances du cadre macroéconomique stables et avec des projections de croissance positives, le ministre a estimé que les réformes mises en œuvre, ces dernières années, sont multiples et touchent plusieurs aspects clés de l'économie, telles que la revue du cadre budgétaire, la numérisation de l'administration des

finances et des initiatives visant à améliorer le climat des affaires, et la facilitation des procédures de marchés publics dans l'optique de soutenir la création de valeur ajoutée. "En résumé, nous sommes sur la bonne voie pour diversifier notre économie, réduire notre dépendance des ressources pétrolières et bâtir une économie plus résiliente et durable", a-t-il fait observer en rappelant les réformes structurelles profondes du système bancaire visant à moderniser ce secteur pour qu'il puisse s'adapter aux évolutions technologiques actuelles et futures. **R. N.**

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen d'avant-projets de loi relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'avant-projets de loi relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre. "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 23 octobre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 98-03 du 3 juin 1998 relative aux compétences, à

l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, en vue de permettre à cette haute instance judiciaire de remplir au mieux et de la manière la plus efficace son rôle dans le cadre de la révision des lois relatives au secteur de la justice", lit-on dans le même communiqué. "Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre des directives de monsieur le Président de la République relatives à la modernisation du système de gestion portuaire et à l'identification des mécanismes efficaces pour la création d'une

autorité portuaire, le Gouvernement a examiné un avant-projet de la loi modifiant et complétant l'ordonnance 76-80 du 23 octobre 1976, portant code maritime, dans le cadre de la politique visant à moderniser les ports nationaux et les activités commerciales, ainsi que le renforcement des missions régaliennes exercées au niveau des ports de commerce et de pêche", a indiqué la même source. "Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif modifiant et complétant

le décret exécutif relatif à l'Office national du pèlerinage et de la Omra, et ce, afin de moderniser la gestion des activités de cet organisme, dans l'optique d'améliorer et de promouvoir les prestations au profit des pèlerins et des omristes, ainsi que les conditions de leur prise en charge lors de l'accomplissement du Hadj et de la Omra, dans le cadre de la politique nationale relative à l'organisation, au suivi et au contrôle de la saison du Hadj et de la Omra", précisent les Services du Premier ministre.

"Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement de la réforme du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), qui vise à améliorer son mode de fonctionnement, à promouvoir sa gouvernance, et à renforcer la formation, le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets ayant bénéficié de ce dispositif qui soutient l'entrepreneuriat et les petites entreprises", conclut le communiqué. **APS**

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE CANCER

La Commission nationale présente son programme d'action

La Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer a présenté, mardi dernier, devant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son programme pour la période 2024-2028, a indiqué le président de la Commission, Pr Adda Bounedjar. Dans une déclaration à l'issue de la séance de travail tenue par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au siège de la présidence de la République, avec les membres de la

Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar a fait savoir que la commission avait présenté lors de cette séance un exposé sur son programme d'action 2024-2028, qui renferme cinq (5) axes à savoir "la prévention, le dépistage précoce, le diagnostic précoce, la prise en charge des patients atteint de cancer et de leurs parcours, et la recherche en oncologie". Lors de cette séance de travail, "le président de la République a ordonné de préparer un dé-

cret présidentiel afin de lever tous les obstacles liés à l'acquisition des médicaments, des équipements médicaux et des réactifs relatifs au cancer", a indiqué le président de la commission. Et d'ajouter que le président de la République a donné des instructions au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale "pour prendre en charge, par le biais de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), le traitement par radiothérapie des enfants atteints de

cancer". Pour rappel, la séance de travail s'est déroulée en présence du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi et du président directeur général du Groupe Soidal. **R. N.**



MAUVAISES HABITUDES ALIMENTAIRES

Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme

Dans un monde où les rythmes de vie s'accroissent, les comportements alimentaires se transforment, souvent au détriment de la santé. En Algérie, une consommation excessive de fritures, de pâtes et de sucreries est devenue une habitude qui inquiète les spécialistes de la santé.

Nadia Meznan, médecin coordinatrice au service de la médecine de proximité de la commune de Bordj El Kiffan, à Alger, dans une déclaration à la presse, tire la sonnette d'alarme face à ces comportements alimentaires préoccupants qui se traduisent par des risques croissants pour la santé. Il faut dire que le mode de vie moderne, en particulier pour les travailleurs urbains, a fait de la restauration rapide une option pratique. "Ces dernières années, les gens, en particulier ceux qui travaillent toute la journée loin de chez eux, dépendent principalement de la restauration rapide. Cela les rend accro à ces aliments, qui, malgré leur goût savoureux, sont de véritables poisons pour leur santé et peuvent les exposer à diverses maladies", explique le Dr Meznan. Les plats les plus consommés dans ces établissements, tels que les frites et les pâtes, sont non seulement riches en graisses et en glucides, mais également faibles en nutriments essentiels. Cette alimentation déséquilibrée contribue au développement de problèmes de santé majeurs comme l'obésité, le diabète, et des maladies cardiovasculaires, qui sont de plus en plus fréquents dans la société algérienne.

Les frites : un ingrédient incontournable mais problématique

Les frites, surnommées "le sauveur des situations difficiles" par de nombreuses femmes algériennes, sont omniprésentes dans la cuisine du pays. "Tout le monde réagit vivement en cas de hausse du prix des pommes de terre sur le marché", note le Dr Meznan, car ce plat est considéré comme une solution rapide et appréciée, nécessitant seulement des pommes de terre et de l'huile. Accompagnant une grande variété de plats traditionnels comme le madrobel, le kebab, ou le tajine zitoune, les frites sont presque toujours présentes sur les tables algériennes. Cependant, cette consommation excessive de fritures peut avoir des conséquences sérieuses sur la santé digestive. En effet, le Dr Meznan souligne que les fritures affaiblissent le sphincter inférieur de l'œsophage, augmentant ainsi le risque de reflux acide et de troubles digestifs. Un autre problème alarmant évoqué par la spécialiste est l'augmentation des cas de ballonnements du côlon, souvent dus aux mauvaises habitudes alimentaires. "De nombreuses consultations d'urgence, presque quotidiennes, concernent des ballonnements du côlon en raison du régime alimentaire des Algériens", précise-t-elle. Les patients, souvent inquiets de douleurs intenses, pensent souffrir de problèmes graves tels que des affections cardiaques ou rénales, alors qu'il s'agit généralement d'une crise du



côlon. Après avoir consommé des fritures, des pâtes, des boissons gazeuses et des légumineuses, des gaz se forment dans l'estomac, provoquant un inconfort abdominal sévère. Il est évident que ces habitudes alimentaires ont pris racine dans la culture culinaire algérienne, mais il est essentiel de sensibiliser la population aux dangers qu'elles représentent. La dépendance à des aliments riches en graisses saturées, en sucres et en glucides raffinés ne peut qu'aggraver les problèmes de santé publique à long terme. Pour inverser cette tendance, une éducation alimentaire s'impose, incitant les Algériens à adopter une alimentation plus saine et plus équilibrée. Cela pourrait inclure une réduction de la consommation de fritures et de sucreries, au profit de légumes, de fruits, de protéines maigres, et de fibres naturelles qui favorisent une meilleure digestion. Le défi de la modernité réside dans l'équilibre entre commodité et bien-être. Si les fritures, les pâtes et les sucreries font partie intégrante de la vie quotidienne de nombreux Algériens, il est impératif de repenser leur place dans l'alimentation afin de prévenir les problèmes de santé à long terme. Les professionnels de la santé, comme le Dr Nadia Meznan, sont en première ligne pour alerter sur ces dangers et encourager une prise de conscience collective en faveur de meilleures habitudes alimentaires.

Des maladies liées au régime alimentaire

De nos jours, de plus en plus

d'Algériens souffrent de maladies directement liées à une alimentation déséquilibrée. Fritures, sucreries, plats rapides et ultra-transformés sont devenus des éléments omniprésents dans le quotidien, créant un cercle vicieux qui affecte gravement la santé. Les témoignages de ceux qui subissent ces conséquences sont nombreux et révèlent une réalité alarmante. C'est le cas de Samira, 42 ans qui s'est retrouvée diabétique sans s'en rendre compte. Samira, une mère de famille de 42 ans vivant à Alger, raconte comment ses habitudes alimentaires ont radicalement changé en raison de ses horaires de travail chargés. "Je travaillais dans un bureau toute la journée, et pour gagner du temps, je me contentais de manger des sandwiches, des frites et des boissons sucrées. À la maison, je préparais souvent des plats rapides comme des pâtes ou des fritures pour mes enfants et moi-même." Elle ajoute : "Je ne pensais pas vraiment aux conséquences sur ma santé. Un jour, lors d'une visite médicale, j'ai découvert que j'étais diabétique." Pour Samira, le diagnostic a été un choc. "Je n'ai jamais pensé que cela m'arriverait, surtout à mon âge. Maintenant, je dois surveiller de près tout ce que je mange, et c'est très difficile de changer des habitudes ancrées depuis des années." Elle regrette de ne pas avoir été plus vigilante plus tôt : "Si j'avais su que ces aliments me feraient autant de mal, j'aurais fait plus attention." pour Khaled, son amour pour les fast-foods l'a conduit à l'obésité. Khaled, un jeune homme de 35 ans vivant à Oran, a toujours été fan de la restauration rapide. "Depuis

mon adolescence, j'étais accro aux burgers, pizzas et frites. C'était pratique, bon marché et toujours disponible", explique-t-il. Mais au fil des ans, Khaled a vu son poids augmenter de manière inquiétante. "Je ne me suis pas rendu compte de l'impact de mes choix alimentaires jusqu'à ce que je commence à avoir du mal à marcher, à respirer et à dormir." Aujourd'hui, Khaled souffre d'obésité et de problèmes cardiaques. "Mon médecin m'a dit que mon cœur est en danger à cause de mon poids. Je suis sous médicaments, et j'essaie de changer mes habitudes, mais c'est très difficile de lutter contre une dépendance à la malbouffe." Il partage son expérience avec regret : "J'aurais aimé qu'on m'avertisse plus tôt des risques. Maintenant, je paie le prix fort." de son côté Yasmina souffre de douleurs digestives insupportables à cause de son alimentation. Yasmina 50 ans, souffre depuis plusieurs années de ballonnements du côlon, une maladie aggravée par son régime alimentaire. "Je consommais beaucoup de fritures, de pains et de plats riches en graisses. Pour moi, c'était normal car c'est ainsi que j'avais appris à cuisiner. Les frites accompagnaient tous nos repas", explique-t-elle. Cependant, avec le temps, elle a commencé à ressentir des douleurs intenses dans le ventre. "Je pensais avoir un problème grave, peut-être cardiaque, car la douleur se propageait parfois à ma poitrine et à mon dos. Finalement, on m'a dit que c'était lié à ma façon de manger. J'ai eu du mal à accepter que mon alimentation en soit la cause, mais après plusieurs consultations, c'était clair

: mon régime me rendait malade." quant à Mourad l'hypertension a bouleversé sa vie. Mourad, âgé de 45 ans, était un grand amateur de nourriture salée. "Je mangeais des chips, des cacahuètes salées, et je saisis toujours mes plats de manière excessive", raconte-t-il. Avec le temps, il a développé une hypertension sévère. "Je me suis retrouvé à l'hôpital après un malaise au travail. J'avais des maux de tête intenses et je sentais mon cœur battre très fort. C'est là que j'ai appris que ma tension artérielle était dangereusement élevée." Depuis cet incident, Mourad a dû suivre un traitement médical rigoureux et adopter une alimentation sans sel. "C'est un changement difficile, mais je n'ai pas le choix. J'ai mis ma santé en danger à cause de mes mauvaises habitudes. Aujourd'hui, je fais attention à tout ce que je mange, mais je regrette de ne pas avoir été plus prudent dès le départ." Les histoires de Samira, Khaled, Yasmina et Mourad reflètent la réalité de nombreux Algériens qui souffrent de maladies causées par une alimentation déséquilibrée. Fritures, sucreries, excès de sel et restauration rapide sont autant de dangers que beaucoup sous-estiment. Cependant, les conséquences à long terme sont claires : diabète, obésité, hypertension, troubles digestifs et bien d'autres maladies encore. Ces témoignages montrent l'importance de sensibiliser la population à adopter une alimentation plus saine. Le changement d'habitudes peut être difficile, mais il est essentiel pour préserver sa santé et éviter de lourdes conséquences à l'avenir.

R.S

LA PIÈCE THÉÂTRALE "EL SARKHA EL SAMITA" SUBJUGUE LE PUBLIC IRANIEN

Un triomphe au festival international de Mariwan

La pièce théâtrale "El Sarkha El Samita" (Le Cri Silencieux), produite par l'association culturelle "Ouled Leblad" de Bouira, a marqué un moment fort lors de la 17e édition du Festival International du Théâtre de Rue à Mariwan, en Iran, en remportant le prix du meilleur spectacle.

Cet événement, qui s'est déroulé du 11 au 16 octobre, a rassemblé des compagnies théâtrales venant de divers pays d'Asie et d'Europe, mettant en avant la richesse et la diversité de l'art de la rue. "El Sarkha El Samita", un spectacle de 40 minutes, réalisé par Ait Kaci Abderrahmane, aborde de manière symbolique et poétique le conflit éternel entre le bien et le mal. Avec une mise en scène soignée et un jeu d'acteurs impressionnant, la pièce plonge les spectateurs dans une réflexion profonde sur les dilemmes moraux de l'humanité. Le président de l'association, Amine Ait Kara, qui est également l'un des acteurs principaux de la pièce, a exprimé sa grande satisfaction suite à cette reconnaissance internationale. "Nous avons présenté notre spectacle le 15 octobre à Mariwan, et cette distinction est un immense honneur pour notre association et pour le théâtre algérien," a-t-il déclaré. Ce n'est pas la première fois que "El Sarkha El Samita" brille sur la scène internationale. En novembre 2023, cette même pièce avait déjà pris part au 7e Festival International du Théâtre de

Rue de Kirkouk, en Irak. Cette reconnaissance à l'étranger montre la force de la création artistique algérienne, capable de s'imposer dans des compétitions internationales et de transmettre des messages universels à travers des œuvres accessibles à un large public. Créée en décembre 2022, l'association "Ouled Leblad" de Bouira est relativement jeune, mais elle a su se distinguer par la qualité et l'originalité de ses créations. En plus de "El Sarkha El Samita", l'association a produit d'autres pièces à succès comme le monodrame "El Aars" (La Fête) et "Baqaaya Radjoul" (Les Restes d'un Homme), qui ont remporté plusieurs prix locaux. L'association s'est forgé une solide réputation dans la wilaya de Bouira, grâce à des œuvres telles que "Tchechtchouka" (Ratatouille), "El Aqrab" (Le Scorpion), et "Wouroud Mina El Nar" (Des Roses en Feu). Ces pièces, toutes empreintes de créativité et de messages profonds, ont captivé les spectateurs et renforcé la notoriété de la troupe. Juste pour le rappel, le théâtre de rue, souvent plus accessible et plus direct que le théâtre traditionnel, joue un rôle essentiel dans la sensibilisation du public à

des problématiques sociales, politiques et philosophiques. En Algérie, l'essor de cette forme artistique témoigne de la volonté des artistes de sortir des cadres classiques pour aller à la rencontre des citoyens dans des espaces publics. "El Sarkha El Samita" s'inscrit pleinement dans cette dynamique, avec une mise en scène minimaliste mais puissante qui interpelle immédiatement les spectateurs. Le succès international de "El Sarkha El Samita" est un signe encourageant pour l'avenir du théâtre algérien, et plus particulièrement pour l'association "Ouled Leblad". Cette jeune troupe, avec à sa tête des talents comme Amine Ait Kara et Ait Kaci Abderrahmane, montre que la scène culturelle algérienne regorge de potentiel et peut s'imposer sur les plus grandes scènes internationales. Le prix remporté à Mariwan ne fait que renforcer cette conviction, tout en offrant une visibilité accrue à l'association et à ses futurs projets. La passion et le dévouement des membres de "Ouled Leblad" témoignent de leur engagement pour faire rayonner l'art et la culture algériens au-delà des frontières nationales.

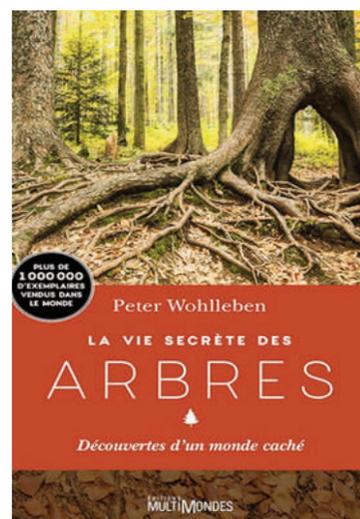
R.C



A LIRE, "LA VIE SECRÈTE DES ARBRES" DE PETER WOHLLEBEN

Un regard révélateur sur la forêt

Publié en 2015, "La vie secrète des arbres" de Peter Wohlleben est un livre fascinant qui bouleverse notre perception des forêts et des arbres. L'auteur, forestier allemand et passionné de nature, dévoile dans cet ouvrage les mystères insoupçonnés du monde végétal. À travers ses recherches et observations, Wohlleben révèle que les arbres ne sont pas de simples éléments de la nature, mais des êtres vivants dotés de capacités étonnantes, capables de communiquer, de s'entraider et de ressentir. Le premier point marquant de l'ouvrage est la manière dont Peter Wohlleben décrit les arbres comme des êtres sociaux. Selon lui, les arbres d'une forêt sont interconnectés par un réseau souterrain complexe, surnommé le "Wood Wide Web". Ce réseau mycorhizien, constitué de champignons et de racines, permet aux arbres de communiquer entre eux, d'échanger des nutriments et même de se protéger mutuellement contre les maladies et les insectes. Les arbres plus âgés, qualifiés de "mères", aident les jeunes pousses en leur envoyant des ressources via ce réseau. Ils sont également capables d'alerter les autres arbres lorsqu'un danger approche, comme l'attaque d'un insecte nuisible. Cette solidarité entre arbres met en lumière un aspect de la nature que peu de gens soupçonnaient : la forêt est une communauté où chaque individu joue un rôle essentiel pour l'équilibre de l'éco-



système. Un autre aspect fascinant du livre est la capacité des arbres à ressentir des sensations. Wohlleben explique que les arbres sont sensibles à leur environnement. Par exemple, ils peuvent détecter les changements dans le sol, sentir les blessures infligées à leurs branches et adapter leur croissance en fonction des conditions extérieures. Lorsqu'un arbre est blessé, il réagit en produisant des substances chimiques pour se protéger, comme une forme de réponse "immunitaire". L'auteur va encore plus loin en affirmant que les arbres peuvent ressentir une forme de douleur et de stress. Bien que ces concepts puissent sembler anthropomor-

phiques, ils sont soutenus par des études scientifiques qui démontrent que les plantes émettent des signaux électriques lorsqu'elles sont blessées, un peu comme les nerfs dans le corps humain. L'une des grandes forces de cet ouvrage est sa capacité à sensibiliser les lecteurs à la protection des forêts. Peter Wohlleben ne se contente pas de décrire la beauté et les mystères des arbres, il souligne également l'importance de les préserver. En comprenant mieux la vie des arbres, nous prenons conscience de leur rôle crucial dans l'écosystème global : ils capturent le carbone, produisent de l'oxygène, régulent le climat, abritent la biodiversité, et bien plus encore. L'auteur plaide pour une gestion plus respectueuse des forêts, loin des pratiques d'exploitation intensive qui perturbent l'équilibre naturel. En révélant la complexité des interactions entre les arbres, Wohlleben nous pousse à adopter une approche plus holistique de la gestion des ressources naturelles. "La vie secrète des arbres" est un livre passionnant qui nous ouvre les yeux sur l'incroyable intelligence et sensibilité des arbres. À travers des anecdotes et des recherches scientifiques accessibles, l'auteur nous fait redécouvrir la forêt sous un nouveau jour. Ce livre est non seulement une ode à la nature, mais aussi un plaidoyer pour une gestion durable et respectueuse des forêts, essentielle pour la survie de notre planète.

R.C

Suspendu pour dopage Paul Pogba fait une incursion dans le monde du cinéma



Dans un tournant surprenant, Paul Pogba a fait une incursion dans le monde du cinéma alors qu'il purgait sa suspension pour dopage. Le milieu de terrain de la Juventus, âgé de 31 ans, a été condamné à une interdiction de quatre ans suite à un test positif pour la DHEA — une substance anabolisante qui augmente les niveaux de testostérone — en août 2023, et a connu un parcours tumultueux depuis. Pogba a maintenu son innocence tout au long de cette épreuve et a fait appel de cette longue suspension. Plus tôt ce mois-ci, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a statué en faveur de son appel, reconnaissant qu'il avait ingéré la substance interdite à son insu et réduisant par la suite sa suspension à 18 mois. Cela ouvre la voie à un retour de Pogba sur le terrain en mars. Cependant, plutôt que de tergiverser durant sa suspension, Pogba a fait un pas vers un nouveau domaine, faisant ses débuts d'acteur dans le film français « 4 Zeros ». Dans ce film, il incarne un entraîneur d'une équipe de jeunes, et la première a eu lieu au Pathé Palace à Paris mardi dernier, où Pogba était accompagné de sa femme Zulay et de sa famille. Exprimant son enthousiasme à propos de cette nouvelle aventure sur Instagram, Pogba a partagé avec ses 62 millions de suiveurs : « Super heureux de participer au film 4 Zero », avant sa sortie prévue l'année prochaine.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Un partenariat stratégique pour le développement agricole à El Menia

Dans le cadre du renforcement des relations économiques entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, un projet agricole d'envergure verra bientôt le jour dans la wilaya d'El Menia, illustrant la volonté des deux pays de collaborer dans des secteurs vitaux pour leurs économies respectives.

Ce partenariat stratégique, qui met l'accent sur les cultures agricoles et l'élevage de vaches laitières, est une initiative phare qui vient répondre à la fois aux ambitions de l'Algérie pour l'autosuffisance alimentaire et à l'intérêt saoudien pour investir dans l'agriculture en Afrique du Nord. S'étendant sur une superficie de plus de 20 000 hectares, le nouveau pôle agricole sera situé dans la zone d'El Mharreg Lahmar, à l'est de la commune de Hassi El Gara. Cette région, reconnue pour la qualité de son sol, son abondance en ressources hydriques, et son climat propice à la culture, offre des conditions idéales pour la réussite de ce projet. L'objectif principal est de développer des cultures stratégiques telles que les céréales, les légumes, et les fruits, tout en mettant un accent particulier sur l'élevage de vaches laitières. Lors de la réunion qui a marqué le début de cette coopération, le wali d'El Menia, Mokhtar Ben Malek, a réuni les acteurs principaux du projet, dont des représentants d'entreprises algériennes et saoudiennes, ainsi qu'un délégué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Cette rencontre a permis de passer en revue les potentialités agricoles de la région et de fixer les grandes lignes de ce partenariat prometteur. Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large de coopération entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, où les deux pays cherchent à diversifier leurs investissements et à renforcer leur sécurité alimentaire. Pour l'Algérie, qui met en œuvre des réformes économiques visant à réduire sa dépendance aux importations alimentaires, cette initiative représente une opportunité de taille. D'un autre côté, pour l'Arabie saoudite, qui investit activement



dans l'agriculture à l'étranger pour répondre à ses propres besoins alimentaires, ce projet constitue un levier stratégique en Afrique du Nord. Le partenariat avec l'Arabie saoudite permet également de renforcer les capacités technologiques et techniques dans le secteur agricole. En apportant des investissements massifs, estimés à 1200 milliards de dinars, et des expertises spécifiques, les Saoudiens participent à la modernisation des infrastructures agricoles locales. Ce projet contribuera à créer environ 500 emplois, à la fois permanents et saisonniers, apportant ainsi un dynamisme économique notable à cette région en pleine expansion.

Une contribution à l'autosuffisance alimentaire

L'un des objectifs majeurs de ce partenariat est de contribuer aux efforts de l'Algérie pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. En développant des cultures stratégiques et en améliorant l'élevage laitier, ce projet vise non seulement à répondre aux besoins du marché national, mais aussi à réduire la facture des importations. Le secteur laitier, en particulier, est un enjeu crucial pour l'Algérie, qui importe encore une grande partie de ses produits laitiers. Grâce à cette initiative, la production locale pourrait connaître un bond significatif, renforçant ainsi

la souveraineté alimentaire du pays. Conscient de l'importance stratégique de ce projet, le wali d'El Menia a assuré que toutes les facilités administratives et techniques seraient mises en place pour accompagner la réussite de cette initiative. Il s'agit notamment de simplifier les démarches pour les investisseurs et de garantir un suivi rigoureux du projet afin d'assurer son bon déroulement. Le projet agricole dans la wilaya d'El Menia est un exemple concret de ce que peut accomplir une coopération internationale bien menée. En réunissant les compétences et les ressources des deux pays, l'Algérie et l'Arabie saoudite se positionnent en tant que partenaires de

confiance dans le développement agricole, tout en jetant les bases d'un futur prospère pour les secteurs clés de leurs économies. Il est important de souligner que ce projet incarne la volonté des gouvernements algérien et saoudien de bâtir une relation de coopération durable et bénéfique dans le secteur agricole. Avec des perspectives prometteuses en matière de production et de création d'emplois, cette initiative marque un tournant dans la stratégie de l'Algérie pour renforcer son autosuffisance alimentaire et réduire sa dépendance aux importations, tout en s'appuyant sur un partenariat solide avec l'Arabie saoudite.

R.E

SELON UN RAPPORT DE L'ONU

Le taux de pauvreté dans les territoires palestiniens devrait bondir à 74,3%

Le taux de pauvreté dans l'ensemble des territoires palestiniens devrait presque doubler à 74,3% cette année après plus d'un an de guerre à Gaza, selon une évaluation du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) publiée mardi. "Les conséquences immédiates de la guerre, non seulement en termes de destruction d'infrastructures, mais aussi en termes de pauvreté et de perte de moyens de subsistance, sont énormes", a déclaré le chef du PNUD, Achim Steiner. "Il ressort clairement de cette évaluation socio-économique que le niveau de destruction a fait reculer l'Etat de Palestine de plusieurs années, voire de plusieurs décennies, sur la voie du développement", a-t-il ajouté. L'ONU estime que le taux de pauvreté dans les territoires palestiniens occupés (bande de Gaza et Cisjordanie) devrait atteindre 74,3% en 2024, contre 38,8% à la fin 2023, portant le nombre total de personnes pauvres à 4,1 millions. Dont 2,61 millions de nouveaux pauvres. "Une grave crise de développement est en train de se produire - une crise qui met en péril l'avenir des Palestiniens pour les générations à



venir", a souligné M. Steiner dans un communiqué. "L'évaluation indique que, même si une aide humanitaire est apportée chaque année, l'économie (palestinienne, Nldr) ne retrouvera pas son niveau d'avant la crise avant une décennie ou plus", a-t-il ajouté. L'étude estime que le chômage pourrait monter à 49,9% cette année dans les territoires palestiniens, et in-

dique que le produit intérieur brut (PIB) sera cette année 35,1% inférieur à ce qu'il aurait été sans la guerre à Gaza. Selon le Pnud, l'économie palestinienne aura besoin - au-delà de l'aide humanitaire - d'un véritable plan de reconstruction et de reprise économique, ainsi que d'une levée des restrictions économiques israéliennes, pour se redresser.

Malgré la polémique persistante

Le médicament Doliprane va passer sous contrôle américain

Le projet du groupe pharmaceutique français Sanofi de céder au fonds d'investissement américain CD&R le contrôle de sa filiale qui commercialise le Doliprane, médicament le plus vendu en France, continue de faire polémique, malgré l'annonce d'une participation, très minoritaire, de l'Etat au capital. "Sanofi et CD&R sont entrés en négociations exclusives pour la cession et l'acquisition potentielles d'une participation de contrôle de 50% dans Opella", qui commercialise cet antalgique, le Doliprane, a confirmé lundi dans un communiqué le groupe français. La valorisation d'Opella est d'environ 16 milliards d'euros, a ajouté Sanofi. La banque publique d'investissement Bpifrance va participer au capital de cette entreprise à hauteur "de 1 à 2%", pour "assurer l'ancrage français d'actifs stratégiques", a déclaré le directeur général de Bpifrance, Nicolas Dufourcq lors d'une conférence de presse aux côtés des ministres de l'Industrie Marc Ferracci et de l'Economie Antoine Armand. Et "quand Bpifrance est présent au conseil d'administration de l'entreprise, nous sommes vocaux, actifs, parfois activistes, si nécessaire, si la gouvernance dérape", a-t-il promis. Sanofi devrait lui rester actionnaire à hauteur d'environ 48% pour l'instant. Le groupe français s'est toutefois montré évasif sur la durée de son implication dans Opella, qui représente 1.700 emplois en France, indiquant ne pas avoir "fixé de délai" et évoquant "un partenariat pour longtemps".



EN PRÉSENCE DES MINISTRES DES TRANSPORTS ET DES TRAVAUX PUBLICS

Remise en service de la ligne ferroviaire Oran-Bechar

La ligne ferroviaire Oran-Bechar a été remise en service, mardi dernier dans la wilaya de Nâama, après la réparation et la réhabilitation de ses sections endommagées suite aux intempéries.



La remise en service de cette ligne ferroviaire s'est faite en présence du ministre du Transport, Mohamed El-Habib Zahana, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh. Le ministre des Transports a déclaré, à cette occasion, que le redémarrage de cette ligne intervient en « concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 22 septembre dernier, en matière de prise en charge optimale des wilayas sinistrées, suite aux inondations enregistrées les 7 et 8 septembre, ainsi que la nécessité de travailler et d'accélérer le retour des services vitaux et de base pour le bénéfice des citoyens, notamment les transports et la réhabilitation

des ponts et des lignes ferroviaires, sans excéder un mois ». Lors de sa supervision, à la gare ferroviaire de Mecheria (wilaya de Nâama), de la reprise des voyages par train de voyageurs sur la ligne Oran-Bechar, d'où la délégation ministérielle a été transportée à bord du train Coradia jusqu'à la gare d'Aïn Sefra, Zahana a salué les efforts et le rôle des sociétés nationales et des bureaux d'études pour l'achèvement des travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire, dont certains tronçons ont été endommagés sur une longueur d'environ 20 km. Dans ce contexte, le ministre des Transports a inspecté le pont ferroviaire de la commune de Tiout dans la zone « Khenag », qui a été endommagé suite aux récentes intempéries, où les travaux de réhabilitation ont été achevés et

confiés à une entreprise publique, qui a mobilisé du matériel et d'importants moyens, ainsi que l'utilisation de techniques sophistiquées, pour la première fois dans ce domaine, permettant d'accélérer la cadence des travaux et son achèvement, en un temps record, et la reprise du service de transport ferroviaire via cette importante ligne qui relie le Nord et le Sud-ouest du pays. Mohamed El-Habib Zahana a annoncé à la presse que le coût des dégâts causés aux installations ferroviaires, suite aux aléas climatiques des 7 et 8 septembre, est estimé à plus de 2,300 milliards de dinars, qui seront couverts par le budget de l'Etat. A noter que les travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire Mecheria-Bechar sont pris en charge par quatre entreprises exerçant sur la ligne minière ouest, en cours de construction.

La circulation paralysée pendant plusieurs heures
Un mort et un blessé à Bouderbala (Bouira)



Une personne est décédée et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu mardi soir sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Bouderbala (Ouest de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers 19h35 sur la voie autoroutière menant vers Constantine, et au lieu-dit Drablia, relevant de la commune de Bouderbala, suite à une collision entre deux camions, suivie d'un incendie, selon les détails fournis par un officier de la Protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat.

"Nos unités sont intervenues et elles ont pu maîtriser l'incendie", a-t-il précisé.

"L'accident a causé la mort d'une personne dont le corps a été transféré à la morgue de l'hôpital de Lakhdaria, tandis qu'une autre personne blessée a été évacuée en urgence à l'hôpital de Rouiba pour recevoir les soins nécessaires", a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

Batna
Un télescopage entre deux véhicules fait 5 blessés graves



Un grave accident de la route a eu lieu, hier matin dans la wilaya de Batna, plus précisément sur le chemin national N° 31, dans la commune et la daïra de Tazoult. L'accident s'est produit à 7h25 et a impliqué deux véhicules, selon un communiqué de la Protection civile.

Selon la même source, ce télescopage a fait cinq blessés, tous âgés entre 39 et 71 ans. Les victimes, qui souffraient de blessures de gravité variée, ont été rapidement prises en charge par les équipes d'intervention présentes sur les lieux. Elles ont été transportées d'urgence vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Les autorités compétentes enquêtent actuellement pour déterminer les causes précises de cet accident.

AVANCEMENT PROMETTEUR DU PROJET FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

Rekhroukh "satisfait" du rythme des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, s'est dit, mardi, à Bechar "satisfait" du rythme des travaux de réalisation du premier tronçon de 200 km du projet de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet. S'exprimant lors d'un point de presse, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Rekhroukh accompagné du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a exprimé sa satisfaction quant à la cadence des travaux de concrétisation de ce tronçon. "Nous souhaitons grâce au rythme soutenu des travaux de réalisation, que ce tronçon soit livré avant l'échéance prévue, à savoir début de 2025", a-t-il souligné. De son côté, le ministre des Transports a indiqué que ce projet ferroviaire d'envergure vi-

sant l'acheminement du fer brut du gisement de Gara-Djebilet sur une distance de 950km, "aura un grand impact économique sur le pays, et ce à travers le renforcement du transport de voyageurs et de marchandises entre le sud et le nord du pays". A ce titre, l'une des toutes premières lignes ferroviaires de ce projet, à savoir celle de Béchar-Abadla, soit un parcours de 96 km, sera livrée dès le premier trimestre 2025, selon le président directeur général (PDG) de l'entreprise publique Cosider travaux publics, (Filiale du groupe Cosider), Cherif Grira. "Une avancée très importante des travaux de sa réalisation et qui enregistrent des taux d'avancement respectivement de l'ordre de 94 % pour le volet terrassement et de 28 % en volet soudure", a expliqué M. Grira lors

d'une présentation de l'état des travaux du premier tronçon du projet ferroviaire Bechar-Tindouf. Outre la ligne Béchar-Abadla, la gare de cette dernière collectivité qui comprend trois (3) importants blocs en cours de réalisation, sera réceptionnée à la même échéance (le 1 trimestre de 2025), a-t-il encore fait savoir. Pour les besoins de la concrétisation dans les mêmes délais prévus de ce tronçon, une entité de production de traverses en béton a été créée et équipée et dont la production a débuté en septembre 2024 avec 175 unités par jour des mêmes traverses en passant récemment à 1.500 unités similaires quotidiennement, a indiqué pour sa part Abdechafi Rabi, responsable du projet du même tronçon.

Boumerdès

45 exposants issus de plusieurs wilayas au SARPLEX 2024

Le salon de la production locale et de l'exportation (SARPLEX), organisé par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Sahel de la wilaya de Boumerdès, accueille ce mardi 45 exposants issus de différentes wilayas d'Algérie, telles que Alger, Blida, Tizi Ouzou, Bouira, Timpaza, Ain Defla, en plus des institutions et des associations professionnelles. Cette manifestation économique, qui se tient durant 3 jours, est une opportunité pour exposer et vendre des produits, ainsi que pour organiser des ateliers en marge du salon. «Elle vise à faire connaître les entreprises économiques locales et à présenter leurs capacités de production, en plus de créer un environnement d'interaction et d'échange d'expertise afin d'améliorer leurs capacités de production et leur apti-

tude à suivre les perspectives d'exportation pour accéder aux marchés internationaux et exporter leurs produits, dans le but de promouvoir les exportations hors secteur des hydrocarbures», affirme le conseiller et représentant du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Djallal Menad. Dans ce sillage, Il met l'accent sur les dispositions mises en œuvre par les pouvoirs publics pour encourager la production locale. «Les opérateurs économiques sont appelés à investir le marché international et à promouvoir leur production. Le rôle de la chambre algérienne du commerce et de l'industrie et ces démembrés au niveau local à l'image de la Chambre de commerce et d'industrie Sahel est primordial dans l'organisation de ce type de rendez-vous

entre les opérateurs économiques, tous secteurs confondus, pour échanger et tisser des relations d'affaires qui ne seront que bénéfiques pour le tissu économique local et partant de l'économie nationale», ajoute-t-il encore. Pour sa part, le wali de Boumerdès, Mme Fouzia Naâma, indique que cette manifestation vise à relever le niveau de développement de l'investissement dans la wilaya et promouvoir les produits et les entreprises activant dans la région. «Des efforts sont consentis pour l'accompagnement des entreprises locales dans l'objectif de consolider et de pérenniser leurs activités. Il s'agit également de vulgariser les entreprises et d'organiser des rencontres en lien avec le développement économique de l'entreprise et de la région», soutient-elle.



LIBYE

Une épidémie de fièvre aphteuse décime les élevages

Dans la ferme de Najmeddine Tantoun en périphérie de Misrata, grande ville commerçante de l'ouest de la Libye, le bruit des machines à traire a laissé la place à un silence sinistre dans les étables qui abritaient ses vaches, désormais quasiment désertes. Une épidémie de fièvre aphteuse a décimé une bonne partie du troupeau de cet éleveur de Misrata, à 200 kilomètres à l'ouest de Tripoli.

Sur 742 vaches, nous en avons perdu 300. Cette maladie a détruit nos moyens de subsistance", déplore-t-il. Pour le jeune éleveur de 27 ans qui s'est lancé il y a seulement trois ans, "l'avenir s'annonce sombre". "Chaque jour, nous trouvons une vache couchée. Elle ne tardera pas à mourir, généralement à cause de la fièvre." La fièvre aphteuse est une infection virale très contagieuse qui touche les ruminants surtout les bovins, ovins et caprins. Souvent bénigne chez l'animal adulte qu'elle laisse généralement très affaibli, elle peut être mortelle pour les plus jeunes. Pour stopper sa propagation, l'abattage est souvent la seule solution. L'épidémie a d'abord été signalée dans l'est en mars et a progressivement gagné l'ouest. Dans la zone de Misrata, les petites exploitations sont les plus touchées, certains éleveurs signalant la perte d'environ 70% de leurs troupeaux.

"Nous allons vers une catastrophe", indique à l'AFP Salem al-Badri, 45 ans, directeur de l'Office de la santé animale à Misrata, venu évaluer la situation dans l'exploitation de M. Tantoun. "La plupart des vaches de Misrata sont désormais infectées et nous n'avons d'autre choix que de les abattre pour endiguer l'épidémie", affirme ce vétérinaire. Côté consommateurs, l'impact se fait sentir localement à travers une hausse du prix de la viande et des produits laitiers, et des pénuries épisodiques. Selon M. Al-Badri, avant l'épidémie de fièvre aphteuse, la région de Misrata produisait environ 70.000 litres de lait par jour, mais la production est tombée à 20.000 litres par jour. Il a déploré aussi une épidémie de dermatose nodulaire contagieuse (DNC), une autre maladie virale caractérisée par des nodules et qui mène parfois à la mort. Selon le responsable, "à cause de cette maladie, des pays qui importent des peaux de Libye craignent d'en



acheter". La propagation de ces maladies est accentuée, selon une alerte de la FAO sur la DNC qui a daté son arrivée en Libye à 2023, par des importations illégales d'animaux sans contrôle vétérinaire et leur déplacement d'une région à une autre, en plus d'une méconnaissance des symptômes chez certains éleveurs. Les éleveurs reprochent pour leur part aux autorités un manque de réactivité, particulièrement au stade de la prévention avec des retards dans le déblocage des fonds publics qui a ralenti la livraison de vaccins et sérums aux

centres régionaux et l'action des services vétérinaires. "Si les vaccins avaient été livrés en novembre dernier, nous n'en serions pas là. J'ai sollicité les autorités à plusieurs reprises pour nous livrer afin de sauver les élevages", déplore Salem al-Badri, appelant l'Etat à "fournir chaque année des vaccins aux éleveurs". Sollicitées par l'AFP, les autorités à Tripoli n'ont pas réagi dans l'immédiat. Avec l'appui de la FAO, les autorités de l'est et l'ouest de la Libye ont déployé des plans de vaccination et ont pris des mesures préventives après l'ap-

parition des premiers foyers dans l'est. Mais la Libye, minée par le chaos et la division depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, est confrontée à des difficultés chroniques d'organisation, avec deux exécutifs rivaux et parallèles, l'un à l'est, l'autre à l'ouest. Dernièrement, l'activité de la Banque centrale de Libye (BCL) qui gère le budget de l'Etat et sa répartition aux régions a été ralentie par une grave crise de gouvernance et le blocage des exportations pétrolières, principale ressource du pays. "Nous dépendons entièrement

de ces animaux pour notre subsistance", souligne l'éleveur Tantoun pour qui "perdre un troupeau comme le sien est un désastre économique". Le gouvernement doit "non seulement fournir les vaccins mais également nous indemniser", réclame M. Tantoun, dont la production a chuté de 15.000 litres à 3.500 litres par jour "au mieux". Ali Ghaleb, un autre éleveur de 40 ans, a jeté l'éponge: "plus personne ne veut continuer dans ce secteur. Les risques sont devenus trop grands et nous ne savons pas si nous allons surmonter cette crise".

Tunisie

Le taux de remplissage des barrages en baisse à 20,8%

Le taux de remplissage de l'ensemble des barrages tunisiens, a régressé encore à 20,8%, à la date du 23 octobre 2024, selon des dernières données publiées, mercredi, par l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI). Les réserves en eau dans ces barrages ont baissé de 12,1%, pour ne pas dépasser 489,037 millions de m3, contre 556,437 millions de m3, une année auparavant. En comparaison avec la moyenne enregistrée durant les trois dernières

années, la régression est d'autant plus alarmante, puis qu'elle se situe au niveau de 21%. Toutefois, il importe de préciser que le taux de remplissage varie d'une région à une autre. Ainsi, les barrages du nord affichent un taux de remplissage de 24,3%. Ces derniers accaparent 91% des réserves en eau disponibles dans tous les barrages du pays. Les deux barrages de Sidi Salem et Sidi Barrak contiennent 35% de l'ensemble des réserves du pays en ressources hydrauliques. A l'except-

tion de barrage de Masri, l'ensemble des barrages du Cap Bon sont quasiment vides. Pour ce qui est des barrages du centre et du Cap-Bon, leur niveau de remplissage s'est limité respectivement à 8,8% et 5,6%. Il importe de préciser qu'à l'exception de barrage de Masri, l'ensemble des barrages du Cap Bon sont quasiment vides, à savoir ceux de Bezirk, Chiba, Lebna, Hma et Abid. Toujours d'après le bulletin de l'Onagri, les apports en eau dans les barrages enregistrés le 23 oc-

tobre 2024, se sont élevés à 8,850 million de m3, dont près de 7 millions de m3 proviennent des barrages situés au centre et environ 1,6 millions de m3 ont été approvisionnés par les barrages du nord. Le total des utilisations des eaux des barrages, durant cette journée du 23 octobre, est de 1,537 million de m3. Le spécialiste en développement et ressources en eau, Houcine Rhili, avait indiqué, dans un entretien avec l'agence TAP, que la baisse du taux de remplissage des barrages,

malgré les précipitations enregistrées, est due au changement de la carte des intempéries en Tunisie. « 80% des pluies ont chuté, dernièrement, dans les zones du centre, du Sahel, du Cap Bon et du sud-ouest... et notamment dans les régions où il n'existe pas de barrages, alors que les précipitations enregistrées dans les zones du nord et du nord-ouest étaient très faibles, d'où un apport en eau dans les barrages très limité », a-t-il expliqué.

Mauritanie

Lancement d'une plateforme pour recevoir et traiter les plaintes des citoyens

Le Premier ministre mauritanien M. Mokhtar Ould Diay, a officiellement lancé, mardi soir, au Premier ministre, la plateforme numérique «Ain» dédiée à la réception et au traitement des plaintes des citoyens. Cette plateforme a pour objectif de contribuer à permettre aux citoyens de suivre le travail de l'administration et la fourniture des services publics, et de faciliter la réception, le suivi et le traitement par l'administration des commentaires, suggestions et plaintes soumis directement à l'administration ou à toute autre instance compétente. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Premier ministre a indiqué que le lancement de la plateforme électronique «

Ain» s'inscrit dans le cadre des directives de S.E. le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazwani, et en application de son engagement à améliorer le travail administratif et à impliquer les citoyens dans la gestion de leurs affaires, en utilisant tout ce qui facilite cette entreprise, y compris l'utilisation de la numérisation en tant que moyen pour rapprocher l'administration du citoyen. Il a ajouté que le lancement de cette plateforme vient concrétiser l'engagement pris, lors de la déclaration de politique générale du gouvernement, de rendre effective ce service avant la fin de l'année 2024, en tant que plateforme permettant aux citoyens d'évaluer et de suivre les performances de l'administration et de contri-

buer à son développement et à sa promotion en signalant les irrégularités, les erreurs et toutes les manifestations de négligence qui peuvent parfois caractériser certaines structures administratives et de service. Le Premier ministre a expliqué que cette plateforme est conçue pour permettre aux citoyens, où qu'ils se trouvent, de communiquer directement leurs plaintes contre tout préjudice qui leur a été retiré, notant que l'affectation de représentants de tous les secteurs gouvernementaux pour recevoir et traiter les plaintes et les rapports des citoyens sur cette plateforme 24 heures sur 24 aura un grand impact sur la fluidité et la transparence du service public.



700 MARTYRS AU COURS DE 19 JOURS DE SIÈGE

Seules 4 missions autorisées de l'aide humanitaire autorisé à Ghaza

L'entité sioniste n'a autorisé que quatre des 66 missions d'aide humanitaire prévues dans le nord de Ghaza au cours des 20 premiers jours d'octobre, selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Le porte-parole de l'OCHA, Jens Laerke, cité par des médias, a déclaré que les autorités sionistes « n'ont autorisé que quatre des 66 missions d'aide humanitaire prévues depuis le point de contrôle du sud de Ghaza vers le nord au cours des 20 premiers jours d'octobre ». Le responsable onusien a ajouté que l'entité sioniste « avait rejeté toutes les tentatives visant à amener de l'aide humanitaire dans le nord de la bande de Ghaza, entre les 2 et 15 octobre, et n'avait autorisé aucune aide alimentaire à entrer dans la région ». Le porte-parole de l'ONU a indiqué, en outre, que les autorités sionistes « ont rejeté 28 demandes de mouvements coordonnés d'aide humanitaire vers Beit Hanoun, Jabalia et Beit Lahia dans la région, entre le 6 et le 20 octobre ». Il a souligné que les équipes d'OCHA ont visité plusieurs zones du nord de Ghaza le 19 octobre, notant qu'« il existe un besoin urgent d'abris en raison du surpeuplement ». Jens Laerke a également évoqué la situation sanitaire dans la région, indiquant que les forces d'occupation « ont refusé ou empêché l'entrée d'une équipe composée des Nations Unies, d'une organisation non gouvernementale internationale et du Croissant-Rouge palestinien. Après 9 tentatives infructueuses, l'équipe a pu atteindre les maternités Kamal Adwan et Al-Sahaba à Ghaza, le 12 octobre ». Pour lui, « Ghaza est l'endroit le plus dangereux au monde pour les Nations Unies



et ses partenaires, puisque 300 de nos collègues ont été tués, des entrepôts bombardés, des routes endommagées et remplies de munitions non explosées ». Le 5 octobre, l'armée sioniste a lancé des

opérations génocidaires sans précédent sur le camp et la ville de Jabalia et de vastes zones du nord de la bande de Ghaza, faisant plus de 700 martyrs au cours de 19 jours de siège.

Contrôles d'identité

L'ONU interroge la France sur le contrôle au faciès

Les préoccupations concernant les allégations de « profilage racial » pendant les contrôles d'identité en France ont été soulevées mardi dernier par le Comité des droits de l'homme des Nations unies. Au cours de l'examen régulier concernant la France devant le comité chargé de vérifier l'application du Pacte international sur les droits civils et politiques, composé de 18 experts onusiens, Yvonne Donders, sa vice-présidente, a relevé que ce pays avait « indiqué ne pas reconnaître une pratique généralisée des contrôles d'identité fondée sur la race et l'ethnie ». Toutefois, a-t-elle noté, « le comité continue de recevoir des informations inquiétantes sur le racisme systémique et la persistance du profilage racial et ethnique (...) et sur l'insuffisance des procédures de traitement des plaintes ». « Le comité a été informé que les personnes de couleur sont soumises à des contrôles d'identité par la police environ 20 fois plus souvent que les autres citoyens », a-t-elle dit. « Le code de déontologie qui est commun à la police nationale et à la gendarmerie nationale (...) proscribit de manière très explicite les contrôles d'identité discriminatoires », a souligné la cheffe de l'IGPN (Inspection générale de la police nationale), Agnès Thibault-Lecuivre. Mme Donders a répondu qu'il pouvait toutefois exister un écart entre la pratique et la loi et a rappelé l'utilité de « mesures visant à s'attaquer aux causes profondes du racisme et de la discrimination ».

Soudan

L'ONU appelle à arrêter les combats



Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a exprimé sa profonde préoccupation concernant l'impact du conflit actuel au Soudan sur les civils. Il a renouvelé son appel à la cessation des hostilités et à l'accès des organisations humanitaires aux populations dans le besoin. Dans une déclaration faite, OCHA a souligné que les combats se poursuivent dans les États du Darfour Nord, du Darfour Ouest, à Khartoum, au Kordofan Nord et en Al-Jazira, malgré les appels répétés à la désescalade, à la protection des civils et à la facilitation de l'accès humanitaire. Au Darfour Nord, l'Organisation internationale pour les migrations a rapporté qu'environ 410 000 personnes ont été déplacées à El Fasher en seulement six mois, beaucoup ayant été déplacées plusieurs fois durant ce conflit. OCHA a également signalé qu'il reçoit constamment des informations sur des victimes civiles et des attaques aveugles touchant les infrastructures publiques et les zones résidentielles, notamment au Nord Darfour, où de nombreuses régions sont effectivement coupées de l'aide humanitaire. Parallèlement, les partenaires humanitaires de l'ONU et les autorités sanitaires soudanaises renforcent leur réponse face à l'épidémie de choléra en cours, a déclaré Farhan Haq, porte-parole adjoint de l'ONU, lors d'un point de presse quotidien à New York.

NASSER YASSIN, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Liban a besoin de 250 millions de dollars par mois pour les déplacés

Le Liban aura besoin de 250 millions de dollars par mois pour aider plus d'un million de personnes déplacées par les attaques sionistes, a déclaré mardi dernier son ministre chargé de la réponse à la crise, avant une conférence jeudi à Paris pour rallier des soutiens au Liban. Nasser Yassin a déclaré à Reuters que la réponse du gouvernement, aidée par des initiatives locales et l'aide internationale, ne couvrirait que 20% des besoins de quelque 1,3 million de personnes déracinées de leurs foyers et réfugiées dans des bâtiments publics ou chez des proches. Ces besoins vont probablement augmenter, car les vagues quotidiennes de frappes aériennes poussent de plus en plus de personnes à quitter leurs maisons et obligent le gouvernement libanais à se démener pour trouver des moyens de les loger, a déclaré Yassin. « Nous avons be-

soin de 250 millions de dollars par mois » pour couvrir les besoins de base en nourriture, en eau, en assainissement et en éducation des personnes déplacées, a-t-il déclaré. Des écoles, un ancien abattoir, un marché de produits frais, un complexe vide : tous ces bâtiments ont été transformés en abris collectifs ces derniers jours. « Nous transformons tout, n'importe quel bâtiment public », a déclaré Yassin. « Il y a beaucoup à faire. » Yassin a estimé que les dommages causés au Liban s'élevaient à des milliards de dollars. « Des villages entiers à la frontière ont été détruits ces derniers jours, mais aussi des institutions publiques... des installations d'eau, des stations de pompage, des hôpitaux, etc. Tout cela doit être reconstruit. » Les autorités libanaises n'ont pas encore donné d'estimation précise de

l'ampleur des dégâts au Liban et du montant des fonds nécessaires à la reconstruction. Nasser Saidi, ancien ministre de l'Economie, a déclaré à Reuters la semaine dernière que les bombardements israéliens avaient causé des dégâts dont les réparations coûteraient 25 milliards de dollars. La représentante régionale du PNUD, Blerta Aliko, a déclaré mardi que les dégâts seraient considérables et incluraient « une perte en capital drastique » – y compris sur la capacité du Liban à se nourrir à long terme. « Je ne parle pas du point de vue de ce qui est nécessaire dans l'immédiat, dans le mois prochain – je parle de l'impact que cela a sur la saison des récoltes... être touché dans le sud, être touché dans l'est, qui sont très, très importants pour le pays », a-t-elle déclaré.

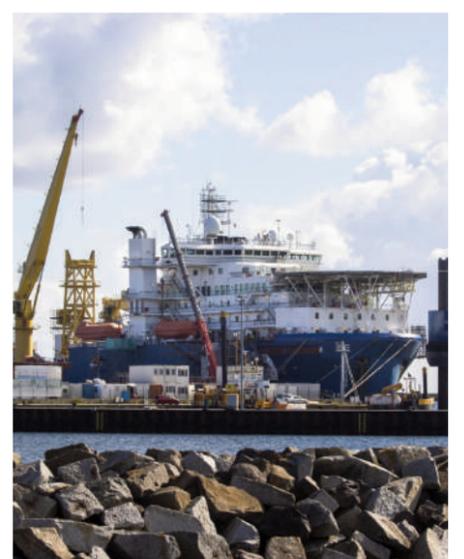
BASE NAVALE POUR L'OTAN EN MER BALTIQUE

La Russie convoque l'ambassadeur allemand

La Russie a convoqué mardi dernier l'ambassadeur allemand à Moscou pour protester contre l'ouverture d'un centre de commandement naval en mer Baltique, dont l'objectif déclaré est de coordonner les forces des Etats membres de l'Otan dans la zone faisant face à la Russie.

« L'ambassadeur d'Allemagne à Moscou a été convoqué au ministère russe des Affaires étrangères » et il lui « a été adressé une vive protestation », a annoncé la diplomatie russe dans un communiqué. « Washington, Bruxelles et Berlin doivent savoir que l'expansion des infrastructures militaires de l'Otan sur le territoire de l'ancienne RDA aura les conséquences les plus négatives et ne restera pas sans réponse », a-t-elle poursuivi. Selon le gouvernement russe, cette démarche des autorités allemandes « s'inscrit dans la continuité de la révision rampante des résultats de la Deuxième guerre mondiale et de la militarisation » de l'Allemagne. Elle viole aussi, affirme la Russie, les dispositions du traité de Moscou de 1990 – dit traité 2+4 – qui fixe le statut international de l'Allemagne après sa réunification et qui interdit le déploiement de troupes étrangères sur le territoire de l'ancienne RDA. Berlin a rejeté ces accusations : l'ambassadeur allemand à Moscou « a démenti en toute clarté que le traité 2+4 ait été violé par le gouvernement fédéral », a réagi le ministère allemand des Affaires étrangères. Le Commander Task Force Baltic (CTF Baltic), comme le nouveau QG a été baptisé, « apporte sa contribution aux forces de préparation de l'Otan », a

ajouté le porte-parole du ministère, selon lequel « l'affectation d'unités de l'armée allemande aux structures de l'Otan est expressément autorisée » dans le traité de 1990. Pour l'Allemagne, « l'affectation individuelle de personnels d'autres Etats membres de l'Otan dans le cadre de la coopération internationale », qui les place dans ce cas « sous la direction de l'armée allemande », « n'est pas mentionnée dans le traité » et est donc possible. « Nous avons exigé de Berlin des explications immédiates et exhaustives » sur l'ouverture de ce QG de l'Otan, a encore fait savoir le ministère russe. La diplomatie russe a dressé un parallèle avec la « remilitarisation de la Rhénanie par l'Allemagne en 1936 », un épisode clé de la marche de l'Allemagne nazie vers la Deuxième guerre mondiale, accusant les Occidentaux de ne pas avoir tiré les leçons de l'histoire. Selon l'armée allemande, cette base située à Rostock, sur la Baltique, aura pour objectif de « coordonner les activités navales » et de donner à l'Otan « un tableau actuel de la situation maritime » dans la zone. Elle vise aussi à défendre les intérêts des Etats membres de l'Alliance face aux « actions agressives, notamment en raison de la proximité de la Russie ».





30 % DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES EN DÉFICIT

Un modèle économique à réinventer

La situation financière des universités françaises est très préoccupante, même si l'éducation supérieure et la recherche voient leur budget augmenter dans le contexte actuel...

Au-delà de la question des moyens, c'est le mode de gestion des universités qu'il faut interroger, et en particulier les mesures inspirées par le new public management qui a révélé ses impasses. Une nouvelle gestion est à inventer. 30 % des universités françaises étaient en déficit en 2023 (60 % le seront probablement en 2024). Les objectifs de la loi LRU (Libertés et Responsabilités des Universités) relatifs à leur autonomie financière apparaissent, désormais, très loin de nous. Les universités françaises sont toujours plus dépendantes du budget de l'État et de financements réversibles. Faute de visibilité financière, elles doivent souvent mener d'importantes cures d'austérité pour maintenir à flot leurs activités. Au moment où leurs budgets vont être discutés à l'Assemblée nationale dans le cadre de l'adoption du budget de l'État, le modèle économique de ces universités interroge.

Des principes de management datant de 40 ans

La LRU a voulu appliquer aux universités françaises les préceptes du NPM (New Public Management). Les bases idéologiques de ce mode de management se développèrent d'abord, dans les années 1980, au Royaume-Uni (Gouvernement Thatcher), dans les administrations municipales des États-Unis (par exemple, Sunnyvale en Californie) puis dans les administrations publiques en Nouvelle-Zélande et Australie. Au début des années 1990, des chercheurs en management public ont synthétisé les principes fondateurs du NPM, par exemple Hood ou Osborne et Gaebler. Ils reposent principalement sur la séparation des fonctions de pilotage et de contrôle des administrations et les fonctions opérationnelles, la création d'unités administratives autonomes, le contrôle de ces unités par les résultats, le suivi d'objectifs inscrits dans des programmes de contractualisation et l'utilisation des « mécanismes » de marché comme mode de régulation interne. À partir de 2007, les universités françaises se sont vues appliquer ces principes notamment à travers la loi LRU et le passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE). Sur le plan économique et managérial, l'impact se fait sentir à au moins deux niveaux : le lien important institué entre le calcul de leurs budgets et

leurs résultats (nombre d'étudiants, de contrats de recherche, de publications), sur la base de ces résultats, le développement de contrats d'objectifs et de moyens avec l'État ou d'autres tutelles (collectivités territoriales, UE). Le modèle économique des universités françaises est dès lors devenu particulièrement dépendant d'indicateurs de performance reposant principalement, comme dans l'industrie lourde ou la grande distribution, sur des volumes de production (pédagogique, scientifique, partenariale). Mais comme le disent de nombreux présidents d'université, la gestion universitaire reposant sur des ratios par étudiant ou par chercheur ne marche plus. Nos travaux indiquent que dans les organisations publiques françaises, la volonté de respecter les principes fondamentaux de gestion des services publics (qualité, continuité, adaptabilité ou égalité d'accès) demeure mais elle impacte de moins en moins le modèle économique de ces organisations. Dans de nombreux pays ayant les premiers adopté les préceptes du NPM (Royaume-Uni, États-Unis, Pays-Bas, Japon), son analyse critique a permis la construction d'un management public post-NPM recommandant par exemple, pour les universités, l'autogestion universitaire et la gouvernance partagée entre plusieurs parties prenantes.

Des capacités financières contraintes

Pour 2025, le plafond des dépenses accordé à l'enseignement supérieur et la recherche est prévu identique à celui de 2024 (à un peu plus de 31 milliards d'€) mais hors inflation et hors effort budgétaire additionnel dont le montant exact sera défini lors du prochain vote de la loi de finances. Cette nouvelle limitation des dépenses dédiées aux universités publiques questionne en premier lieu leur modèle économique. Celui-ci repose sur un régime d'autonomie très encadré qui impose souvent à leurs directions à « demander l'aumône » auprès de leur tutelle (le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) et, par ricochet, à leurs personnels de réaliser la même démarche auprès de leur hiérarchie ou de financeurs externes (entreprises, autres ministères, institutions internationales). Une mission sur le modèle économique des universités, commune aux inspections générales de l'éducation (IGESR) et des finances (IGF), est en cours mais le problème est égale-

ment managérial et organisationnel. Le modèle actuel est défendu pour sa capacité à conserver les spécificités du système universitaire à la française (indépendance des universités et universitaires, égalité de service et d'accès aux universités, gratuité des études, etc.). Cependant, en combinant des principes de gestion publique (accueil de tous les étudiants, autonomie des chercheurs et enseignants, continuité et égalité des services) et des principes de gestion privée (gestion par les résultats, développement des ressources propres des universités, optimisation du nombre d'étudiants), « l'hybridation managériale » qu'impose le NPM met les universités et leurs personnels face à des injonctions paradoxales souvent insolubles (« soyez autonomes mais rendez compte de vos activités », « assurez un service public mais recherchez des financements privés », « accueillez tout le monde mais améliorez le niveau moyen de vos diplômés »...).

La nécessaire adaptation des modèles économiques et managériaux

Pour s'adapter à des contraintes contextuelles mais aussi communes à l'ensemble des opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de nombreux systèmes universitaires se sont inspirés des réflexions et analyses produites par la recherche internationale en management public depuis 30 ans : le management de la valeur publique (public value management), le management par les activités (activity-based view), l'allègement de l'architecture des activités (cost/revenue architecture), la nouvelle gouvernance publique (new public governance). Ces approches permettent de répondre, de manière flexible, à des situations complexes notamment en organisant les activités de gestion des universités publiques (gouvernance, gestion pédagogique, pilotage de la recherche, recherche de financements, gestion des locaux, etc.) non comme des fonctions indépendantes mais comme des processus imbriqués tournés vers la création de valeurs partenariales pouvant prendre des formes sociale, sociétale, culturelle, environnementale, économique, démocratique, citoyenne. Le problème serait moins grave si, malgré les déficits, ces recettes étaient finalement les seules en mesure de répondre aux spécificités du système universitaire français (gratuité des études, non-sélections des étudiants ou encore indépendance péda-

gique et scientifique). Cependant, ce n'est même plus le cas. De nombreuses universités adoptent des droits différenciés d'inscription ou des systèmes plus ou moins officiels de sélection des étudiants. Leurs diplômes sont principalement évalués sur leurs dimensions professionnalisantes et leurs enseignants-chercheurs ne peuvent souvent développer leurs travaux qu'en s'adaptant au marché de la recherche et de ses financeurs. Ainsi, il ne paraîtrait pas totalement inopportun de s'intéresser d'un peu plus près aux approches de management public qui semblent fonctionner ailleurs plutôt que de trop régulièrement brandir l'alibi de « l'exception universitaire française ». Celle-ci existe sans doute et c'est tant mieux. Mais il n'est pas certain que le maintien, dans une logique NPM, du modèle économique et managérial des universités soit très favorable à cette exception. Certains allant jusqu'à prédire sa disparition future avec celle des universités !

Expérimenter avant tout

S'ils ne l'ont pas déjà fait, les décideurs publics et ministériels pourraient expérimenter, par exemple, les modèles de création de valeur publique ou de motivation de service public à l'université, la reconfiguration de l'architecture, la gouvernance partagée ou encore la méta-gouvernance appliqués dans de nombreux systèmes universitaires à l'étranger. Des approches conceptuelles souvent conçues ou du moins développées dans les universités françaises, et enseignées à leurs étudiants, mais, paradoxalement, assez peu appliquées en leur sein... Il n'est pas certain que ces approches soient totalement adaptées au management du système universitaire français. Mais la gestion et le management sont avant tout des disciplines et sciences expérimentales, avant d'être éventuellement normatives. En ces temps d'austérité financière, il ne serait donc peut-être pas inutile de prendre en considération ces approches comme ont pu le faire de nombreux systèmes universitaires dans le monde pour souvent les adapter à leurs contextes et enrichir, de manière continue, le modèle économique et managérial de leurs universités.

Laurent Mériade, professeur agrégé des universités en sciences de gestion Université d'Auvergne

Ligue 1 Mobilis (6e Journée)

Choc du haut du tableau, derby alléchant à Constantine

La 6e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévue jeudi, vendredi, et samedi, sera marquée par le choc du haut du tableau entre le MC Alger (1er) et l'Olympique Akbou (3e), alors que le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics.

Auteur d'un excellent début de saison, le "Doyen" (1e, 11 pts en compagnie de l'USM Alger) et champion d'Algérie sortant, espère faire la passe de trois en venant à bout du nouveau promu (3e, 10 pts), tenu en échec lors de la précédente journée à domicile par l'ASO Chlef (0-0).

Les joueurs de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz, battus qu'une seule fois depuis le début de la saison en déplacement face à la JS Kabylie (2-1), tenteront de réagir au stade olympique du 5-juillet face au Mouloudia, auteur de deux succès consécutifs et qui ne jure que par la victoire pour préserver sa dynamique.

L'USM Alger, co-leader (11 pts) après son succès mardi (hier) en déplacement face au nouveau promu l'ES Mostaganem (1-0), sera en appel, samedi, à Chlef pour défier l'ASO (11e, 4 pts) qui traverse une phase délicate, après le nul concédé, mardi à la maison face à l'USM Khenchela (1-1), en mise à jour de la 4e journée.

Les Chélifiens, dos au mur, devront impérativement réagir et viser leur premier succès de la saison pour espérer quitter la zone rouge.

Le CS Constantine (4e, 9 pts), toujours invaincu, ne veut pas rater l'occasion de rester parmi le quatuor de tête, en recevant l'ES Sétif (5e, 8 pts), dans un alléchant derby de l'Est, où le moindre pronostic serait difficile à émettre. Après un début de saison laborieux, le CSC est parvenu à redresser la barre et atteindre sa vitesse de croisière, en alignant deux victoires de rang, dont une en déplacement

De son côté, l'Entente, difficile vainqueur vendredi dernier à domicile face à l'ES Mostaganem (1-0), abordera ce rendez-vous avec l'intention de confirmer, face à un adversaire qui sera difficile à manier. Il s'agit du dernier match à huis clos que doit purger le club constantinois, dont les supporters seront de retour face à l'Olympique Akbou, à l'occasion de la 8e journée.

Le CRB en appel à Magra, faux-pas interdit pour la JSK

Vainqueur du derby du sud face à la JS Saoura (2-1), l'US Biskra (4e, 8 pts) effectuera un déplacement difficile à l'Ouest pour défier l'ES Mostaganem (11e, 4 pts).

Les joueurs de l'entraîneur Chérif Hadjar, battus mardi devant leur public par l'USMA (0-1), devront puiser dans leurs ressources pour éviter une autre déconvenue à domicile, qui pourrait être lourde de conséquences.

Battue lors des deux dernières journées, la JS Kabylie (8e, 6 pts), n'aura, aussi, plus droit à l'erreur à la maison face à l'USM Khenchela (8e, 6 pts), dans l'espoir de sortir la tête de l'eau et se relancer dans le championnat.

Avec un triste bilan de deux victoires et trois défaites, les "Canaris" seront en appel samedi à domicile face à la JSK (3-2, 4e journée).

à sortir le grand jeu face à une formation de l'USMK qui voyage bien (2 points récoltés en deux matchs, NDLR).

L'entraîneur de la JSK, Abdelhak Benchikha, très contesté, jouera carrément son avenir à l'occasion de cette rencontre.

Dans le bas du tableau, le vice-champion d'Algérie, le CR Belouizdad (11e, 4 pts), auteur d'un mauvais départ, se rendra à l'Est pour croiser le fer avec la lanterne rouge, le NC Magra (16e, 3 pts), dans un véritable match "à six points".

Le nouvel entraîneur du Chabab, Abdelkader Amrani, dont le premier match s'est soldé sur un score de parité face à l'USMA (0-0), cherchera à mener le club de Laâqiba à son premier succès, pour poursuivre son travail en toute sérénité.

La JS Saoura (11e, 4 pts) recevra le MC El-Bayadh (8e, 6 pts), qui s'est réveillé de sa léthargie en alignant deux victoires de suite, qui lui ont permis de quitter la position de lanterne rouge. Les gars de Béchar devront ainsi se méfier du MCEB, pour espérer décrocher leur deuxième victoire.

Enfin, le Paradou AC (11e, 4 pts), qui reste sur une mauvaise série de trois revers de rang, devra impérativement relever la tête pour éviter de sombrer dans la crise, en accueillant le MC Oran (7e, 7 pts), un club qui commence à retrouver des couleurs sous la

conduite du nouvel entraîneur franco-malien, Eric Sékou Chelle, en témoigne la victoire décrochée samedi à domicile face à la JSK (2-0).

Face à l'USM Khenchela L'ASO Chlef signe son premier but de la saison



L'ASO Chlef a attendu son cinquième match en championnat de Ligue 1 de football, saison 2024-2025, pour ouvrir son compte but grâce à sa seule réalisation signée face à l'USM Khenchela (1-1), mardi soir au stade "Mohamed Boumezrag" dans le cadre de la mise à jour de la 4e journée de la compétition. "La seule bonne note dans ce match, est que nous avons réussi à ouvrir notre compte buts, ce qui pourrait constituer un déclic pour nos attaquants, même si à l'arrivée, nous nous sommes contentés d'un nul laissant filer cette occasion pour signer notre première victoire de la saison", a déclaré à l'issue de la rencontre l'entraîneur Samir Zaoui.

En fait, l'ASO est parmi trois formations qui n'ont toujours pas goûté à la victoire après cinq journées de championnat. Le CR Belouizdad, détenteur de quatre titres de champion lors des cinq précédents exercices, et le NC Magra, courent eux aussi après leur premier succès. Chélifiens, qui occupent la 12e place au classement avec quatre unités obtenues de quatre matchs nuls et une défaite, sont dans l'obligation de se ressaisir rapidement pour ne pas revivre le scénario de la saison passée quand ils avaient attendu les dernières journées du championnat pour assurer leur maintien parmi l'élite.

Leur entraîneur Zaoui s'est dit confiant dans ce registre, même s'il déplore "les choix limités" qu'il dispose au sein de son effectif, a-t-il dit, faisant allusion à son champ de manœuvres réduit, "vu que nous n'avons pas une profondeur du banc de touche", a-t-il encore expliqué.

Pour l'ancien défenseur international, "l'arrivée tardive des joueurs internationaux après leur participation avec les sélections de leur pays respectifs a joué un mauvais tour à (son) équipe", mettant l'accent sur le poids de l'attaquant togolais Agbagnon Evra et du milieu de terrain botswanais Gape Edwin dans son échiquier. Il a, en outre, estimé que certains joueurs recrutés lors de l'intersaison en provenance de formations de Ligue 2 "ne se sont pas encore adaptés au niveau de l'élite", se montrant, toutefois, "optimiste" quant à ce que les concernés "retrouvent la plénitude de leurs moyens au fil des journées".



face

à la JSK (3-2, 4e journée).

L'ES Mostaganem en chute libre

Le coach Hadjar ne panique pas

L'ES Mostaganem a enchaîné une troisième défaite de suite dans le championnat de Ligue 1 de football, cette fois-ci à domicile lorsqu'elle a été battue par l'USM Alger (1-0), mardi soir dans le cadre de la mise à jour de la 4e journée de l'épreuve.

L'ESM, qui retrouve cette saison l'élite après 25 ans d'attente, est en net déclin vu que cette équipe avait bien démarré la compétition en glanant quatre points lors de ses deux premières sorties obtenus d'une victoire à domicile face au MC Oran (2-1) et d'un nul en déplacement contre le CS Constantine (0-0).

Mais depuis, les protégés de l'entraîneur Chérif Hadjar n'ont réussi à glaner la moindre unité ce qui leur a valu de chuter à la 14e place au classement, avec un meilleur goal-average que le premier potentiel relégable, le Paradou AC.

Cette situation donne déjà des soucis à la galerie de l'Espérance, dont l'équipe n'a marqué que deux buts en cinq matchs, contre cinq encaissés.

Mais l'entraîneur Chérif Hadjar, aux commandes techniques des Vert et Blanc depuis l'intersaison, ne panique pas, promettant de se ressaisir dans les prochaines journées.

"Nous avons rendu une copie intéressante face à l'USMA, notamment en deuxième période, sauf que le manque de réalisme nous a joué un mauvais tour", a déclaré le coach de l'ESM à la presse à l'issue du match.

Il a, en outre, regretté que la seule bévue commise par sa défense lui a valu un but en première mi-temps, s'engageant à redresser la situation lors des prochains matchs, tout en se montrant confiant quant au potentiel de son effectif de se ressaisir rapidement.

Pour rappel, l'effectif de la formation de l'Ouest du pays a connu de notables changements durant l'intersaison avec l'arrivée de pas moins de 18 nouveaux joueurs, rendant la mission du staff technique difficile pour créer les automatismes nécessaires en l'espace de quelque temps, estiment les spécialistes.



MALGRÉ UNE NOURRITURE SUFFISANTE

Des orques meurent mystérieusement de faim

En Amérique du Nord, la situation complexe des orques résidentes du Sud interroge : celles-ci meurent de faim, alors qu'elles disposent suffisamment de sources de nourriture.

C'est une découverte surprenante que viennent de révéler des scientifiques dans une nouvelle étude publiée dans PLOS ONE : selon eux, les affirmations indiquant que les orques résidentes du Sud, menacées d'extinction, se mourraient à cause du manque d'accès aux saumons, sont tout simplement fausses. Ce qui engendre une autre question : pourquoi ces orques meurent-elles de faim les unes après les autres depuis des années ?

Qui sont les orques résidentes du Sud ?

Peut-être avez-vous déjà entendu parler des orques résidentes du Sud ? En 2018, les images de l'une d'entre elles, Tahlequah (aussi appelée J35), avaient fait le tour du monde. Cette femelle avait refusé d'abandonner son bébé mort, le poussant et le maintenant à la surface pendant 17 jours, sur près de 1 600 km, le long des côtes du nord des États-Unis et du Canada. Les orques résidentes du Sud sont particulièrement étudiées par les scientifiques. Il s'agit en effet de la plus petite des quatre communautés résidentes d'orques dans le Nord-Ouest Pacifique. Divisées en trois pods (groupes familiaux chez les orques), elles passent leurs étés et leurs automnes au large de l'île de Vancouver, dans la mer des Salish. Il s'agit également de la seule population d'épaulards classée comme espèce menacée par l'United States Fish and Wildlife Service, ce qui lui vaut une protection en vertu de l'Endangered Species Act. Il faut dire que leur population stagne depuis plus de 50 ans, après que 45 de ses membres ont été tués ou capturés pour atterrir dans des parcs aquatiques. Leur population totale a culminé à 98 individus dans les dernières décennies, avant de chuter inlassablement, tombant à 73 orques à la fin 2021. Cette année encore, les naissances se sont faites rares : avant septembre, un unique bébé avait été observé, pour mourir de faim quelques mois



plus tard, au printemps. Le mois dernier, un nouveau petit avait été vu, nageant aux côtés de sa mère. Mais celui-ci a ensuite été observé mi-octobre en mauvaise santé, très faible et squelettique, poussé et maintenu à la surface par d'autres membres de sa famille. Les scientifiques ne savent pas s'il est toujours en vie.

Des saumons pourtant bien présents

Afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées par cette population, Burak Saygili et Andrew Trites, deux scientifiques spécialistes des mammifères marins de l'Université de la Colombie-Britannique, ont consulté des pêcheurs sportifs et des équipes d'observation des baleines pour en savoir plus sur l'accès des orques au saumon royal, leur source principale de nourriture. Si des scientifiques suggéraient que le problème ve-

nait du manque d'accès au saumon, il n'en serait finalement rien. Les pêcheurs sportifs et les équipes d'observation des baleines ont en effet affirmé à Burak Saygili et Andrew Trites avoir régulièrement vu des orques résidentes du Sud nager au milieu desdits poissons. "Cela nous a vraiment surpris. Vous examinez très attentivement vos données, car vous êtes sûr d'avoir commis des erreurs quelque part. Vous vérifiez tout trois fois, puis vous enchaînez avec un examen par vos pairs, et vous obtenez toujours les mêmes chiffres", a déclaré au Guardian Andrew Trites, co-auteur du rapport et directeur de l'unité de recherche sur les mammifères marins de l'université.

Différentes causes possibles

Selon les chercheurs, cela pourrait indiquer que, même si les orques trouvent les saumons,

elles ont en revanche du mal à les attraper. Parmi les hypothèses émises pour expliquer cette difficulté : le bruit émis par les bateaux. Car, comme ils le notent, la zone dans laquelle vivent ces cétacés connaît un trafic maritime bien plus important que les régions plus au nord, où les orques résidentes du nord prospèrent. L'étude souligne : Le bruit du trafic maritime peut masquer la communication entre les orques et interférer avec leur capacité à chasser. La présence de gros navires peut également entraver leurs efforts de recherche de nourriture. Les épaulards sont plus susceptibles de rencontrer un plus grand nombre de navires dans la mer des Salish que dans les eaux du nord de l'île de Vancouver, ce qui pourrait signifier que le saumon est moins accessible aux résidents du sud qu'à ceux du nord, malgré une plus grande abondance. Une autre explication se-

rait leur difficulté à se nourrir lors des périodes où elles ne sont pas dans la mer des Salish, en hiver et au printemps. "Si vous demandiez son avis à quelqu'un avant la publication de nos résultats, c'était évident : il n'y avait tout simplement pas assez de poisson pour les orques du sud", a raconté Andrew Trites. Mais il semble que l'accès à la nourriture dans la mer des Salish, où nous avons mis en place toutes ces protections et restrictions, ne soit pas vraiment le problème. Lorsque vous pensez à la nourriture des épaulards résidents du sud, vous devez penser à la nourriture tous les jours de l'année, pas seulement lorsqu'ils sont dans la mer des Salish en été et en automne. Qu'en est-il de l'alimentation en hiver et au printemps ? C'est là que pourrait être le goulot d'étranglement. Nous passons donc peut-être tellement de temps à nous concentrer sur notre propre jardin que nous ne réfléchissons pas à ce qui se passe lorsqu'ils ne sont pas dans notre jardin".

L'énigme se poursuit

Le mystère entourant la mortalité de ces orques s'épaissit d'autant plus, lorsqu'on regarde la situation des autres mammifères marins de la région, qui, eux, prospèrent. "Quand on étudie les mammifères marins de la mer des Salish, les seuls qui sont en difficulté sont les résidents du Sud", a détaillé Andrew Trites. Les eaux riches en nutriments des Salish abritaient autrefois de nombreuses populations de baleines, jusqu'à ce que la chasse à la baleine effrénée pousse presque les espèces de baleines à bosse et de rorquals communs vers l'extinction locale. La fin des massacres généralisés a toutefois permis aux populations de rebondir. Les eaux abritent désormais un nombre record de phoques communs, ainsi que des populations saines d'otaries et de marsouins. "Avant de conclure : "Et donc la seule exception sont les épaulards résidents du Sud. Est-ce un problème avec la mer des Salish ? Ou bien apportent-ils leurs problèmes avec eux ?" Pour le moment, le mystère reste entier.

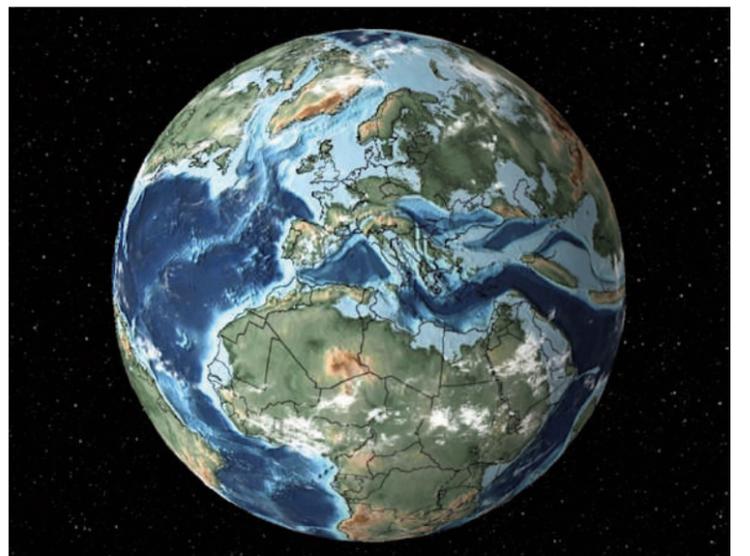
THÉORIES SUR LA FORMATION DES CONTINENTS

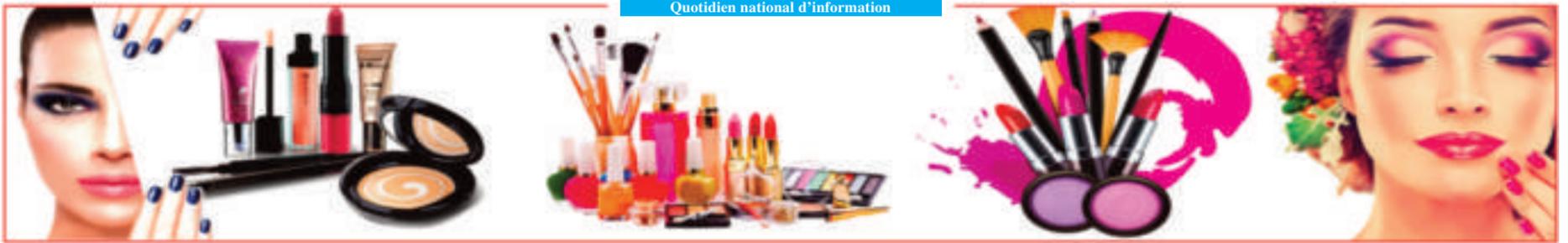
Une nouvelle étude remet tout en question

Une théorie bien établie sur la formation des continents est remise en question par les résultats d'une récente étude menée par un chercheur de l'Illinois. La Terre et ses mystères... Ce serait pure folie de croire que nous pourrions un jour tous les résoudre. Pour autant, les hypothèses sur le sujet stimulent les esprits et suscitent des débats. Notamment ceux sur la création des continents. Dans une nouvelle étude, publiée le 11 juillet 2024 dans la revue Nature Geoscience, un chercheur de l'Université de l'Illinois, à Chicago, met en évidence des faiblesses dans la théorie dominante concernant la formation des continents. La subduction remise en cause par l'apparition des zircons. La formation des continents est liée par les chercheurs à celle des

zircons, des gisements minéraux remontant à la période archéenne, "il y a 2,5 à 4 milliards d'années, lorsque les scientifiques pensaient que les continents s'étaient formés", détaille la revue scientifique Phys.org dans un article publié le 5 août 2024. Jusqu'alors, les zircons étaient réputés ne pouvoir se former que via le phénomène de subduction qui "se produit lorsque deux plaques entrent en collision à une frontière convergente, et l'une d'elles est poussée sous l'autre, à l'intérieur de la Terre", détaille l'administration nationale océanique et atmosphérique (NOAA). La présence des zircons prouvait dès lors la création de continents par subduction, expliquaient des chercheurs chinois et australiens dans une étude publiée dans la revue Na-

ture en septembre 2023. ... mais pas nécessairement. David Hernández Uribe, de l'Université de l'Illinois, a cependant réussi à prouver que les zircons "peuvent [aussi] se former grâce à des pressions et des températures élevées associées à la fonte de l'épaisse croûte terrestre primordiale", explique phys.org. "En utilisant mes calculs et mes modèles, on peut obtenir les mêmes signatures pour les zircons, et même fournir une meilleure correspondance grâce à la fusion partielle du fond de la croûte terrestre", a déclaré David Hernández Uribe au média spécialisé. "Sur la base de ces résultats, nous n'avons donc pas encore suffisamment de preuves pour dire quel processus a formé les continents", conclut-il.





Défatiguez-vous: Les clés pour retrouver votre énergie

Se reposer ne suffit pas pour combattre la fatigue et retrouver l'énergie. Dans leur livre Défatiguez-vous, trois scientifiques livrent des solutions concrètes pour enfin sortir du brouillard.

La fatigue est un motif de consultation fréquent, d'aucuns disent même qu'elle est le mal du siècle. Une chose est sûre : cet état touche la quasi-totalité de la population, toutes catégories sociales confondues, à des degrés différents. Au total, un Français sur deux déclare en effet rencontrer (ou avoir rencontré) des troubles du sommeil, selon une enquête INSV/Fondation Vinci Autoroutes de mars 2024. Parfois passager, ce phénomène peut devenir chronique et être un véritable handicap au quotidien. Difficile, alors, de s'en débarrasser. Dans leur livre Défatiguez-vous (aux éditions Marabout), le Pr Guillaume Millet, professeur en physiologie de l'exercice à l'université de Saint-Étienne, le Dr David Hupin, médecin du sport au CHU de Saint-Étienne et le Dr Baptiste Morel, maître de conférences à l'Université Savoie Mont Blanc, nous offrent une lueur d'espoir, non pas en promettant la lune ni en vendant les vertus d'une énième «poudre de perlimpinpin», disent-ils, mais en mettant simplement en avant des solutions durables validées par la science. Pour vous donner l'envie d'y plonger le nez en librairie et d'explorer ce que recouvre vraiment le mot «fatigue», voici quelques extraits de leurs précieux conseils.

En finir avec la fatigue «décisionnelle»

Frites ou purée ? Gilet ou veste ? Polar ou romcom ? L'indécision représente parfois une menace, au point de provoquer ce que les spécialistes du sommeil appellent «la fatigue décisionnelle». «La volonté, comme le muscle, finit par s'épuiser si elle est trop sollicitée», précisent les auteurs. En effet, face à l'éventail de possibilités proposées par notre société de

Pr GUILLAUME MILLET
Dr DAVID HUPIN
Dr BAPTISTE MOREL

Défatiguez-vous

Les clés pour retrouver votre énergie quand se reposer ne suffit pas

consommation, il est difficile de trancher et d'être sûr de son jugement. Pour s'épargner le plus possible, les scientifiques partagent les recettes de celles et ceux qui ont choisi de s'alléger de cette charge mentale. Ainsi, on apprend que des hommes politiques comme Barack Obama ou des patrons de la tech comme Mark Zuckerberg s'épargnent le choix vestimentaire pour leurs représentations publiques et optent toujours pour la même tenue. L'ancien Président américain s'affiche ainsi toujours en costume noir ou gris. Pour d'autres, l'épuisement décisionnel se déroule en ligne, sur les réseaux

sociaux, parce que ces derniers absorbent notre attention et notre temps à force de surfer de page en page. Sans compter qu'ils génèrent également de la culpabilité. Ceux qui en souffrent réussissent parfois à s'en défaire en abandonnant tout bonnement leur smartphone. Si vous n'y parvenez pas, les spécialistes de la fatigue invitent à se tourner vers des activités propices à la déconnexion mentale : méditer, jouer, écouter de la musique, faire la sieste ou encore pratiquer une activité physique. Dans leur livre Défatiguez-vous, Pr Guillaume Millet, le Dr David Hupin et le Dr Baptiste Morel

mettent en avant des solutions durables validées par la science. Marabout

Se fatiguer pour lutter contre la fatigue

Justement, en parlant d'activité physique, celle-ci serait LE secret pour retrouver énergie et vitalité au quotidien, lit-on. Dans un chapitre très fouillé, le Pr Guillaume Millet, le Dr David Hupin et le Dr Baptiste Morel expliquent pourquoi il est important de «se fatiguer pour lutter contre la fatigue». Selon eux, l'ennemi à abattre est l'inactivité et la sédentarité, propices au cercle vicieux suivant : la fatigue entraîne des comportements sédentaires, lesquels accentuent notre déconditionnement physique et minent notre moral, nous rendant alors plus perméables aux états dépressifs et donc... à la fatigue.

La volonté, comme le muscle, finit par s'épuiser si elle est trop sollicitée

Pour y remédier, un programme d'activité physique bien pensé doit, en pratique, être varié, oscillant entre des activités d'endurance, du renforcement musculaire et des étirements. Et si ces exercices sont effectués en extérieur, les bénéfices seraient doubles. «La seule exposition à la nature est associée à une réduction du stress, à un renforcement du système immunitaire et même à une amélioration du sommeil, des performances cognitives et une baisse de la fatigue mentale», rapportent les auteurs de Défatiguez-vous.

Augmenter sa dépense énergétique l'air de rien

Mais bouger ne veut pas forcément dire pratiquer un sport. Il existe des habitudes simples pour mobiliser ses muscles et augmenter sa dépense énergétique. On peut par exemple éviter l'ascenseur et mettre à contribution ses jambes en montant les escaliers. Celles et ceux qui ne rentrent pas chez eux pour le déjeuner peuvent faire une balade digestive, ou organiser une réunion en marchant. Et si ces objectifs vous paraissent encore trop ambitieux, les spécialistes du sommeil vous invi-

tent à adopter les microgestes du programme gouvernemental Manger Bouger dans votre quotidien : se brosser les dents en équilibre sur une jambe, faire la chaise pendant que le plat mijote, rester debout dans les transports en commun sans se tenir (si on y arrive), décoller ses pieds du sol une poignée de secondes quand on est assis, contracter ses abdos dans la file d'attente. En bref, mieux vaut favoriser une stratégie des petits pas, plutôt de tout donner trop vite et risquer d'accroître sa fatigue, d'abandonner ou pire de se blesser.

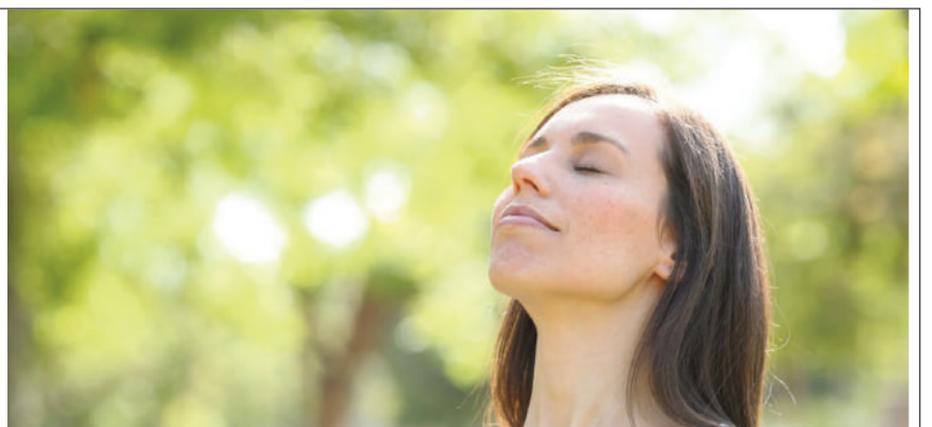
Ne pas se ruiner sur les médicaments anti-fatigue

Attention à ne pas foncer tête baissée vers les compléments alimentaires. Il suffit de pousser la porte de la pharmacie pour constater l'essor de ce marché florissant, en particulier sur les problématiques liées au sommeil. Certains de ces produits contiennent de la vitamine C, d'autres du coenzyme Q10, des acides aminés, des oligoéléments, des extraits de plantes riches en caféine, du ginseng, des huiles essentielles... Autant de molécules aux promesses antifatigue. «Aucun médicament n'existe pour soigner la fatigue chronique, aucune des molécules/plantes n'a été validée scientifiquement, tranchent les auteurs de Défatiguez-vous. Les vitamines, oligoéléments et acides aminés, ainsi que le magnésium ont un intérêt certain uniquement en cas de carence avérée. Les autres molécules n'auraient qu'un effet placebo, qui n'est cependant pas à négliger dans le contexte de la fatigue chronique». Pour s'épargner toute déception, en particulier d'un point de vue financier, les spécialistes préconisent d'abord un avis médical avant toute complémentation mais également d'agir par le biais de la nutrition, en corrigeant de mauvaises habitudes alimentaires sur le plan qualitatif et quantitatif, notamment en privilégiant une alimentation équilibrée en macronutriments (glucides, lipides, protéines) et micronutriments (vitamines, minéraux et oligoéléments).

Essayer la respiration à 3 étages

Certains soirs, les paupières se font lourdes mais rien n'y fait : on ne trouve pas le sommeil. Dans ces situations-là, les techniques de méditation ou de respiration sont particulièrement efficaces dans la gestion de l'anxiété et des émotions négatives, deux facteurs propices à empêcher l'endormissement. Pour s'essayer à la méditation pleine conscience et entraîner son mental à accepter les situations inconfortables, sans jugement, les auteurs citent l'exemple du «brossage de dents en présence», ou comment s'efforcer d'être attentif au goût du dentifrice, aux gestes effectués et aux sensations ressenties. Pour se relaxer en respirant, les

scientifiques conseillent l'exercice de «la respiration à 3 étages». Celle-ci se pratique debout, les épaules tombantes. Elle consiste à inspirer de façon à gonfler en premier la zone abdominale, puis de continuer à inspirer de sorte à gonfler le thorax et d'écarter les épaules sur la fin de l'inspiration avant d'expirer lentement un petit filet d'air en continu. «Vous allez quasi instantanément sentir la détente s'installer», assurent-ils. Il faut bien se rendre à l'évidence : la fatigue nous guette tous, et elle devient un véritable handicap lorsqu'elle s'installe sur le long terme. Se ménager des plages de repos, faire de bonnes nuits, avoir une alimentation saine



<p>LE MEDIATEUR MAGHREBIN Quotidien National d'information</p> <p>www.lemediateurmaghrebain.dz Quotidien national d'information édité par sarl dihia lilialam</p>	<p>Directeur de publication Mesbah Hafid</p> <p>Directeur Administratif Chabane Nassim</p> <p>Rédacteur en Chef Keddouh Mohand Seghir</p> <p>Directeur technique Hamadi Lyes</p>	<p>Adresse Email: lilialamsarldihia@gmail.com</p> <p>Adresse: N°72 oued tarfa 1^{er} étage lot N°20 draria Alger</p> <p>Nombre de tirage : 2000</p>	<p>PUBLICITÉ " Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité "</p> <p>Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77</p> <p>Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>	<p>Impression Simpral Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.</p>
--	--	--	--	---



Alger	24°	18°
Oran	24°	17°
Annaba	26°	18°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	05:30
Sunrise	07:03
Dhuhr	12:32
Asr	15:36
Maghrib	18:00
Isha	19:24



ALGÉRIE-QATAR

Nouveau souffle pour le partenariat stratégique

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a présidé hier à Doha (Qatar), l'ouverture du Forum d'affaires algéro-qatari, tenu en marge de l'Exposition des produits algériens qui se tient du 22 au 26 octobre en cours dans la capitale qatarie, a indiqué un communiqué du ministère.



Conférence africaine de l'exportation et de la logistique
La 1ère édition se tiendra lundi prochain à Alger



La première édition de la Conférence africaine de l'exportation et de la logistique se tiendra lundi prochain, dans le but de rapprocher l'exportateur de l'importateur, en impliquant tous les acteurs de ce processus économique, notamment à la lumière des accords de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF) auxquels l'Algérie a adhéré, a indiqué hier un communiqué de la société organisatrice. La Conférence qui sera organisée à l'hôtel Sheraton d'Alger par la société d'études économiques et développement des investissements (SEEDI), vise à mettre en exergue "les nouvelles dispositions et avantages mises en place par l'Etat au profit des exportateurs algériens pour optimiser leurs opérations commerciales en Afrique dans le cadre des accords de la ZLECAF, tout en rapprochant l'exportateur de l'importateur par l'implication de tous les acteurs dans cette importante démarche économique", précise le communiqué. La conférence "réunira des experts, des institutions, des exportateurs, des logisticiens et des acteurs majeurs de l'économie africaine, ainsi que des opérateurs économiques nationaux (producteurs, industriels, transporteurs, exportateurs...) relevant de plusieurs secteurs, dont l'agriculture, l'agroalimentaire, l'emballage, les industries lourde et légère, des banques, des assurances et du transport", a-t-on expliqué.

L'ouverture du Forum s'est déroulée en présence du représentant du ministère qatari du Commerce et de l'Industrie, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Ed-dine Amara, du chargé de gestion de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Hocine Zaoui, et du Directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, M. Samir Deradji, précise la même source. Dans une allocution prononcée à cette occasion,

M. Zitouni a affirmé que ce Forum "marque un nouveau départ vers un partenariat stratégique étroit couvrant plusieurs domaines, sous le parrainage du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et son frère, son altesse l'Emir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al Thani", exprimant sa "considération à l'Etat du Qatar pour l'accueil chaleureux et la bonne organisation qui reflète la profondeur des relations entre les deux pays", selon le communiqué. Il a indiqué que les relations économiques algéro-qataries connaissent un "bond qualitatif" et que l'Algérie tend à "doubler le volume des échanges commerciaux

par rapport à ce qui été enregistré en 2023, soit quatre-vingts (80) millions USD". La première édition de l'Exposition des produits algériens à Doha connaît la participation de plus de 150 entreprises algériennes qui exposeront une large gamme de produits, à l'instar des produits agroalimentaires, industriels et artisanaux réputés pour leur qualité sur les marchés internationaux. Cette manifestation a été organisée par la société "Tasdir" (filiale du groupe Safex) en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre qatarie, conclut le communiqué.

MANQUEMENTS AUX EXIGENCES DE COUVERTURE ET QUALITÉ DE SERVICES

L'ARPCÉ sanctionne Mobilis, Ooredoo et Djezzy



L'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCÉ) a prononcé des sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie, suite aux manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services contenues dans leurs cahiers des charges respectifs, a indiqué hier un communiqué de l'ARPCÉ. L'ARPCÉ "informe qu'à l'issue de la campagne de contrôle et d'évaluation de la couverture et de la qualité de service (QoS) des réseaux GSM, 3G et 4G des trois opéra-

teurs de la téléphonie mobile, ATM (Mobilis), OTA (Djezzy) et WTA (Ooredoo), effectuée sur l'ensemble du territoire national, il a été constaté des manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services, contenues dans leurs cahiers des charges respectifs", précise la même source. "En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, l'Autorité de régulation a mis en demeure les trois opérateurs afin de se conformer aux exigences de couverture et de qualité de service de leurs réseaux GSM, 3G et 4G et a

procédé à une campagne de vérification de la levée des manquements observés, laquelle campagne a permis de relever que certaines exigences en matière de couverture et de qualité de service demeurent insatisfaites", ajoute le communiqué. Par conséquent, l'Autorité de régulation a prononcé des "sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs d'un montant global de 1.053.325.166,30 DA, détaillé comme suit: ATM (Mobilis) 721.802.502,42 DA, OTA (Djezzy) 82.026.182,13 DA et WTA (Ooredoo) 249.496.481,75 DA.a

Coopération numérique

Tenue à Alger d'un Symposium algéro-hongrois

Le Symposium "Ponts numériques: les villes intelligentes d'Algérie et de Hongrie" s'est tenu, hier à Alger, en présence d'hommes d'affaires algériens et hongrois en quête d'opportunités de partenariats dans divers secteurs engagés dans la numérisation. "Nous organisons cet événement avec l'espoir qu'il marquera le début d'une coopération fructueuse entre les hommes d'affaires algériens et hongrois dans un domaine aussi important que la numérisation", a indiqué dans son discours inaugural du Symposium, l'ambassadeur de Hongrie en Algérie, M. Gabor Levente Szarka. Soulignant les "forts liens d'amitié aux racines historiques" entre l'Algérie et la Hongrie et "l'existence depuis des décennies, d'une importante coopération entre les deux pays", il a évoqué la contribution, dans les années 1970 et 1980, de ses compatriotes dans des projets de développement économique de l'Algérie, en citant l'exemple de la conception architecturale du Stade Olympique du 5 juillet 1962 (Alger) et autres édifices publics et résidentiels. Pour sa part, le Directeur de

la Coopération, des Affaires juridiques et de la Documentation au Haut Commissariat à la Numérisation (HCN), M. Abderrazak Ghlis, a indiqué que la création de cet institution s'inscrit dans le sillage de "la révolution numérique" entamée par l'Algérie ces dernières années, pour laquelle une stratégie quinquennale (2024-2029) a été conçue, avec une vision prospective à l'horizon 2034. Après avoir détaillé les principaux axes de la transformation digitale en Algérie, il a fait état de la "préparation en cours" d'un projet de loi sur la numérisation. Par ailleurs, l'attractivité de l'Algérie pour l'investissement étranger, tous secteurs confondus, a été passée en revue par le vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar, et la représentante de l'Agence nationale de la Promotion de l'investissement (AAPI), Imene Khechaj. Au terme de ce Symposium, des rencontres B2B ont réuni les représentants des sociétés présentes, visant à explorer les opportunités d'investissements et de partenariats dans nombre de secteurs.

